

RECENSEMENT ELECTORAL POUR LA ZONE 2

**A partir du mercredi 17 Octobre 2018 de 07 H à 17 H :
Faites-vous recenser pour établir la nouvelle carte d'électeur.**

Accomplissons librement notre devoir civique.

Togo Magazine Presse

GRAND QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 10391

Vendredi 12 Octobre 2018

200 francs

CHANGEMENT DE FREQUENCES DES VOLS BRUSSELS AIRLINES SUR LOME

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA COMPAGNIE A PORTE L'INFORMATION AU PREMIER MINISTRE KOMI SELOM KLASSOU HIER

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Komi Selom Klassou a échangé ce 11 octobre 2018 avec le directeur général pour le Togo de Brussels Airlines, M Pierre-Yves Buysschaert, accompagné du chef d'escale Lomé, Mme Stéphanie Dolou.

Le représentant au Togo de la compagnie aérienne belge est allé rendre compte au Premier ministre du changement intervenu dans la fréquence des vols Brussels Airlines au Togo. De trois vols par semaine au départ de Bruxelles, Brussels

(Suite P. 3)

PROMOTION DE LA PREVOYANCE SOCIALE

Le président du Conseil des ministres de la CIPRESS, M. Samba Sy a échangé avec des acteurs à Lomé

Arrivé à Lomé pour une mission de travail, le président en exercice du Conseil des ministres de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES), ministre sénégalais du Travail, du Dialogue Social, des Organisations Professionnelles et des Relations avec les institutions de la République, M. Samba Sy, a eu une entrevue, hier matin, avec son

(Suite P. 3)

FOOTBALL / 3^E JOURNEE DES ELIMINATOIRES DE LA CAN 2019

Le dernier espoir de relance du Togo face à la Gambie cet après-midi

Lire page ... 24

Magazine

PROMOTION DE LA FEMME AU TOGO

Que comprendre des concepts d'équité et d'égalité de genre?

Lire page ... PIII

«L'INNOVATION ET LE DEVELOPPEMENT DES MARCHES FINANCIERS»

Les journées BRVM se tiennent les 18 et 19 octobre prochains à Lomé

Lire page ... PI

Jusqu'au 09 novembre 2018



Moov Back To School

**Vos transactions Flooz vous rapportent
jusqu'à 1.000.000 FCFA !**

Des dotations sur comptes Flooz d'un montant allant de 100.000 F à 1.000.000 FCFA

www.moov.tg

Service clients : 777 (gratuit)

f moovtogoofficiel

moovtogoofficiel

moovtogoofficiel

Naissance : Nés entre le 03 octobre et le 13 octobre, ces enfants seront pétillants, inventifs et intuitifs... Leur comportement vous surprendra souvent et ils mèneront à bien une multiplicité de projets originaux.

BELIER : 21 mars - 20 avril ♈ Profession : Vous serez confronté à de nouvelles responsabilités et devrez-vous adapter. Affection : Vous sentirez des vagues d'affection réchauffer votre cœur. Santé : Bon tonus.	CANCER : 22 juin-22 juillet ♋ Profession : Un projet n'est jamais enterré tant qu'il suscite l'intérêt. Soyez déterminé dans sa réalisation. Affection : Votre vie de couple va bientôt changer, si tel est votre désir. Santé : Prenez soin de vous.	BALANCE : 23 sept - 22 oct. ♎ Profession : Si vous débutez dans un emploi, montrez que vous avez envie d'apprendre. Affection : Vos attentes amoureuses seront sérieuses. Santé : Problèmes de poids.	CAPRICORNE : 22 déc-20 janv. ♑ Profession : S'il y a du changement dans votre statut administratif, se serait en tout point positif. Affection : Attendez-vous à faire une rencontre qui vous fera de l'effet. Santé : Il vous faut du repos.
TAUREAU : 21 avril-21 mai ♉ Profession : Vous saurez vous organiser pour venir à bout du programme prévu aujourd'hui. Affection : En amour, ne vous précipitez pas. Laissez naître les sentiments. Santé : Pleine forme.	LION : 23 juil-22 août ♌ Profession : Vous devrez faire face à un emploi du temps plus chargé que d'habitude. Si c'est le cas, il suffira de vous organiser. Affection : Ouvrez les yeux, vous plaisez à quelqu'un qui aimerait approfondir sa relation avec vous. Santé : Excellente.	SCORPION : 23 oct-22 nov. ♏ Profession : Concrétiser ses rêves est un long parcours. Vous êtes sur un bon chemin, continuez. Affection : Votre charme est toujours actif. Santé : Bon moral.	VERSEAU : 21 janv-19 fév. ♊ Profession : A vous de jouer ! Vous ne risquez pas d'être bloqué par des obstacles. Affection : Soyez disposé à dialoguer avec votre partenaire. Santé : Sans soucis.
GEMEAUX : 22 mai-21 juin ♊ Profession : Donnez un coup de pied dans la fourmière. Bousculez le train-train quotidien. Affection : Ne réprimez pas vos sentiments amoureux si votre cœur bat très fort. Santé : Des palpitations à craindre.	VIERGE : 23 août-22 sept ♍ Profession : Votre instinct vous renseigne bien, surtout lorsque vous avez connu des échecs et des souffrances. Affection : Les couples seront soudés pour le meilleur. Santé : Le sport sera un bon moyen de décharger le stress accumulé.	SAGITTAIRE : 23 nov-21 déc. ♐ Profession : Chacun saura tenir son rôle au sein de l'entreprise. Affection : En couple, travaillez la gentillesse, sinon des tensions se manifesteront. Santé : Soyez serein quant à votre santé.	POISSONS : 20 fév - 20 mars ♉ Profession : Des lectures vous inspireront dans tous les domaines. Affection : Pour bien se passer, la vie de couple a besoin de sourires et de communication. Santé : Respirez un grand bol d'air.

HOROSCOPE DU SAMEDI 13 OCTOBRE 2018

Naissance : Nés entre le 13 octobre et le 23 octobre, ces enfants seront doués pour les études, le raisonnement abstrait et les sciences. Ils devront se méfier d'une tendance à un peu trop brûler leurs sentiments.

BELIER : 21 mars-20 avril ♈ Profession : Une maladresse risquerait de compromettre vos objectifs. Affection : Les coups de foudre sont à l'ordre du jour. Santé : Ménagez vos articulations.	BALANCE : 23 sept-22 Oct. ♎ Profession : Journée idéale pour mettre en lumière vos différents projets. Affection : On espère votre présence en famille. Santé : Bon moral.
TAUREAU : 21 avril-21 mai ♉ Profession : Vous gagnerez du temps en adoptant une meilleure organisation. Affection : Certains couples seront soudés comme au premier jour. Santé : Beaucoup d'énergie.	SCORPION : 23 oct-22 nov. ♏ Profession : Soyez présent pour quelqu'un qui a besoin de conseils. Affection : l'histoire familiale s'enrichit d'un nouveau chapitre. Santé : Bon tonus.
GEMEAUX : 22 mai-21 juin ♊ Profession : Des conseils avisés vous aideront à prendre les bonnes décisions. Affection : Ne jouez pas avec les sentiments de votre conjoint(e). Santé : Excellente.	SAGITTAIRE : 23 nov-21 déc. ♐ Profession : Vous déculperez votre potentiel. Affection : Le passé n'est plus plaie, mais une force. Santé : Consommez plus de légumes.
CANCER : 22 juin - 22 juillet ♋ Profession : Essayez de ne pas douter de vous. Affection : Quelques disputes remettent les pendules à l'heure. Santé : Défoulez-vous.	CAPRICORNE : 22 déc-20 jan. ♑ Profession : Mettez votre CV à jour. Vous pourriez en avoir besoin. Affection : Votre charme ne laisse pas insensible. Santé : Résistance au top.
LION : 23 juil - 22 août ♌ Profession : Votre optimisme sera toujours vainqueur sur la morosité générale. Affection : Echanges amoureux pleins de tendresses. Santé : Relaxez-vous.	VERSEAU : 21 janv-19 fév. ♊ Profession : Vous remporterez un contrat qui fera avancer votre carrière. Affection : Un coup de foudre attend les natifs. Santé : Pleine forme.
VIERGE : 23 août - 22 sept. ♍ Profession : Ne ménagez pas vos efforts pour le travail. Affection : Célibataires ? Ne précipitez pas les choses. Santé : Bonne vitalité.	POISSONS : 20 fév-20 mars ♉ Profession : Gardez le contrôle de vos dépenses, même s'il y a des tentations. Affection : Vous avez des soucis ? Partagez-les avec votre partenaire amoureux. Santé : Reposez-vous.

Jeux des lettres Par K. DAMTARE

PROBLEME N° 7406

1 2 3 4 5 6 7

A	O	C	N	T	O	R	H	89
B	I	S	E	L	V	E	L	S
C	L	T	E	E	P	I	R	R

Score à atteindre : 27

Trouve pour chacune des trois lignes horizontales (A,B,C) le mot le plus long possible. Marquez autant de points que de lettres composant chacun des mots trouvés et comparez votre score avec celui que vous propose Togo-Press.

En vue de faciliter les recherches, quelques lettres sont déjà inscrites à leur place dans la grille.

SOLUTION N° 7405

A - TORCHIS

B - VAINQUEUR

C - RETROVISEUR

PROBLEME N° 7149

Pas éternelles	Appréciation	Sentiras mauvais
Parcouru	Comme l'œuf	Aves
		Octroyer
		Très doux
		Etalé
Prénom		
	Planches	
	Afrique	
Forme d'avoir		
Nanti		
	Prénom	
	Préposition	
	Possède	
	Voie	
	Europe	
		Préposition
		Aria
	Champion	
	Lieu	

SOLUTION N° 7148

E	I	D	P
V	E	N	D
I	N	S	I
D	E	S	S
E	R	R	E
M	I	T	S
M	E	I	N
E	N	O	R
N	N	E	S
T	A	S	A

LES MOTS CROISES Par Bill-Richard AKAKPO

N.B. : Le nombre d'étoiles (allant d'une à trois) indique le degré de difficulté.

PROBLEME N° 811

HORIZONTALEMENT

- Une sorte de hall
- Discours funèbre. Version originale.
- Consonnes de Nadège. Métal précieux.
- Sorte de nuage. Mot de reconnaissance.
- Elles ont tendance à exploser..
- Oscar français. Religieux musulman.
- Divulgué.
- Interjection de surprise. Crochets de boucher.
- Partie de squelette. Pour soi même. Du sodium.
- Monsieur anglais. Nécessité.

VERTICALEMENT

- Jointes.
- Personne odieuse.
- Jalouse. Conjonction.
- Participe joyeux. Cadavres de bateaux.
- Organisme de certification. Extrêmement.
- Sommeillé. Un sens tout troublé.
- Pronom impersonnel. Parées.

H. IEntremets faits de lait et d'œufs.
I. Conseil supérieur de l'audiovisuel. Non plus.
J. Bien éduqué. Génitrice.

SOLUTION DU JEU N° 810

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	I	N	V	E	N	T	E	R	A
2	N	O	P	I	N	C	E	N	
3	S	Y	R	I	E	U	V	V	
4	T	E	E	S	B	O	U	I	
5	I	R	A	Q	U	A	I	T	
6	T	G	O	U	T	E	R	A	
7	U	R	I	N	O	I	R	B	T
8	T	A	R	T	I	N	E	E	I
9	S	N	C	L	O				
10	G	E	N	T	L	E	M	A	N

HOROSCOPE DU DIMANCHE 14 OCTOBRE 2018

NAISSANCES : Nés entre le 13 octobre et le 23 octobre, ces enfants seront doués pour les études, le raisonnement abstrait et les sciences. Ils devront se méfier d'une tendance à un peu trop brûler leurs sentiments.

BELIER : 21 mars-20 avril ♈ Profession : Ne faites pas la leçon, elle sera reçue. Affection : Santé : Respectez une bonne hygiène de vie.	BALANCE : 23 sept-22 Oct. ♎ Profession : Bonne période pour faire passer vos idées. Affection : Evitez d'aborder des sujets délicats en famille. Santé : Assouplissez vos articulations.
TAUREAU : 21 avril-21 mai ♉ Profession : Foncez sans hésitation. Vos activités ont le vent en poupe. Affection : En couple, attention aux prises de bec. Santé : Aérez-vous.	SCORPION : 23 oct-22 nov. ♏ Profession : Si vous travaillez aujourd'hui, il faut vous attendre à des blocages Affection : Le ciel imposera des mises au point en couple. Santé : Prenez de l'air.
GEMEAUX : 22 mai-21 juin ♊ Profession : Vos employeurs sont prêts à parier sur vous. Osez. Affection : En couple, il y aura des passions, mais aussi des conflits d'égo. Santé : Détendez-vous.	SAGITTAIRE : 23 nov-21 déc. ♐ Profession : Une journée idéale pour vous imposer comme leader. Affection : Un dîner en amour vous fera vraiment un effet. Santé : Gardez la bonne forme.
CANCER : 22 juin-22 juillet ♋ Profession : Vos centres d'intérêts seront à l'honneur. Affection : Amour ou amitié, vous naviguez entre les deux sans vous poser des questions. Santé : Evitez les excès de table.	CAPRICORNE : 22 déc-20 jan. ♑ Profession : Ne perdez pas de vue les plaisirs simples qui font le sel de la vie. Affection : Les amoureux se bécoteront sur les bancs publics. Santé : Rien à signaler.
LION : 23 juil-22 août ♌ Profession : Travail, finances ou business, gare à un point qui peut bloquer. Affection : Quand on est ami(e), c'est pour la vie. Santé : Du sport à ne pas négliger.	VERSEAU : 21 janv-19 fév. ♊ Profession : Vous reprenez fermement votre existence en main. Affection : Vénus vous programme en mode séduction. Santé : Prenez soin de vous.
VIERGE : 23 août-22 sept. ♍ Profession : Vous irez de l'avant avec un enthousiasme communicatif. Affection : Vous pourriez succomber à un coup de foudre. Santé : Problème de hanche.	POISSONS : 20 fév-20 mars ♉ Profession : Vos initiatives porteront des fruits. Affection : Ne brisez pas une relation pour rien. Santé : Vous avez besoin de repos.

CHANGEMENT DE FREQUENCES DES VOLS BRUSSELS AIRLINES SUR LOME

Le directeur général de la compagnie a porté l'information au Premier ministre Komi Selom Klassou hier



Discussions entre MM. Klassou (à droite) et Buysschaert.

(Suite de la P. 1)

servira désormais le Togo par cinq vols, les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi. Cette décision, qui est déjà mise en œuvre

depuis quelques mois, sera officialisée à la fin octobre 2018. Cette démarche auprès du Premier ministre vise à soutenir les autorités

togolaises dans leur volonté «de faire du Togo un hub de transit dans la sous-région», a affirmé M. Pierre-Yves Buysschaert.



M. Pierre-Yves Buysschaert

« Brussels Airlines d'une autre, à ce voudrait contribuer, développement et proposer parallèlement

ses services afin de promouvoir le Togo et le tourisme dans ses avions », a ajouté M. Buysschaert.

Cette décision a été appréciée par le chef du gouvernement qui a encouragé Brussels Airlines à en faire davantage, a-t-il conclu.

PROMOTION DE LA PREVOYANCE SOCIALE

Le président du Conseil des ministres de la CIPRES, M. Samba Sy a échangé avec des acteurs à Lomé

le ministre nigérien de l'Emploi, du Travail et de la Protection sociale, M. Ben Omar Mahomed, M. Sy a visité le siège de la CIPRES à Lomé, marquée par une séance de travail avec le secrétariat exécutif.

Cette rencontre, qui a regroupé tout le personnel du secrétariat exécutif de l'institution, a permis, au président en exercice du Conseil des ministres, M. Sy, d'apprécier le travail qui s'effectue. Il a remercié les uns et les autres pour la volonté manifeste qui règne au sein de la CIPRES pour relever des défis et atteindre rapidement les objectifs et répondre aux besoins qui s'imposent. Il a insisté sur la dimension du champ de l'exigence de la feuille de route de la conférence. Selon lui, il faut un engagement collectif pour un accompagnement social car, la protection sociale est un chantier interactif et quel que soit le niveau de

responsabilité, chacun doit apporter du sien. M. Sy a exprimé surtout sa reconnaissance aux autorités togolaises pour le soutien dont bénéficie le secrétariat exécutif.

Pour sa part, le secrétaire exécutif de la CIPRES, M. Innocent Makoumbou, s'est réjoui de cette visite de travail qui témoigne de la volonté de conforter les organes de CIPRES dans leurs rôles et dans la mise en œuvre de leur mission respective, d'amélioration et d'extension de la couverture sociale. Il a indiqué que la démarche du président du Conseil des ministres traduit le souci de voir la CIPRES réussir dans son ambition de promouvoir et de développer la protection sociale en Afrique et ses actions engagées pour une meilleure gestion des régimes de prévoyance sociale en vue d'une excellente intégration sociale, des populations de la zone. M.

M. Sy (4^e de la gauche) avec le personnel du secrétariat exécutif de la CIPRES.

Makoumbou a précisé que dans la dynamique actuelle au sein de la

CIPRES, des chantiers aussi importants à réaliser sont, entre

autres, le lancement effectif des activités du Fonds d'Investissement

Africain des Organismes de Prévoyance Sociale (FIA), de l'extension de la protection sociale aux travailleurs indépendants des professions libérales et aux acteurs de l'économie informelle, le socle du juridique commun applicable aux Etats membres de la CIPRES.

Jules LEMOU

CONSTRUCTION D'UN ESPACE FRANCOPHONE INTERNATIONAL DU VIVRE ENSEMBLE A NIMAGNA

Pose de la première pierre sur les lieux dans les Lacs

Nimagna, un petit village de la préfecture des Lacs, situé à environ 20 km de Lomé, sera bientôt doté d'un espace francophone international du vivre ensemble. Hier, le préfet de la localité, M. Norbert Datê Bénissan-Tètèvi, a procédé au lancement officiel des travaux de ce projet, avec la pose de la première pierre sur le site. Cet espace aura pour vocation de promouvoir la diversité culturelle, la solidarité et la liberté, des valeurs essentielles pour la consolidation des liens d'unité et du vivre ensemble.

L'espace francophone international du vivre ensemble participe

au déploiement, sur le terrain, de vivres ensemble, une initiative

lancée, en 2016, par les jeunes francophones et Mme Michaëlle Jean,

secrétaire générale de la Francophonie, (Suite P. 5)

Don du Rotary Club Lomé-Doyen à la pouponnière Sainte Claire

La pouponnière Sainte Claire de Lomé-Tokoin a reçu, hier, dans ses locaux, un lot de matériels d'entretien, composés essentiellement de couches pour enfants et de produits d'entretien. Il s'agit d'un don du Rotary Club Lomé-Doyen, pour satisfaire à ce besoin, précédemment exprimé par les sœurs gestionnaires de la pouponnière, au bénéfice des pensionnaires.

Le geste du Rotary Club Lomé-Doyen, hier, à travers le don de produits d'entretien aux enfants de la pouponnière Sainte Claire de Lomé, « s'inscrit dans l'un des nos axes stratégiques relatifs à la santé de la mère et de l'enfant », a fait observer le président dudit club, Dr Tewfick Tidjani. Il a fait remarquer que les besoins en couches et produits d'entretien sont prépondérants au niveau de la pouponnière, qui abrite des enfants orphelins, de 0 à 3 ans.

Il s'agit pour le Rotary, a par ailleurs laissé entendre Dr Tidjani, « de faire du bien là où le besoin est et

précisément à ceux qui ont vraiment besoin d'aide ». Club-service membre du Rotary Club International, a-t-il, par ailleurs fait noter, le Rotary Club de Lomé-Doyen a pour mission d'œuvrer au bien des communautés et de toutes les populations. Ses axes d'interventions couvrent les domaines de la santé, de l'eau et assainissement, de l'éducation, du développement économique et social, de la prévention et résolution des conflits, de la promotion de la paix.

A l'issue de la réception des matériels, la Sr Julie-Amour Agboli a exprimé sa gratitude aux généreux donateurs qui, s'est-elle réjouie,



Photo de groupe, lors de la cérémonie de remise. (Photo Mlle HOMAWOO)

« ont pensé aux enfants en situation difficile ». Ce don, a-t-elle souligné, servira à entretenir les endroits où

les enfants restent (salle de bain, dortoirs, salle à manger, couloirs) bref, à rendre propres ces lieux

pour éviter que les enfants tombent malades.

A cet effet, elle invite d'autres personnes, asso-

ciations ou institutions de bonne volonté, à « poser des gestes généreux à l'endroit des enfants de la pouponnière et d'autres enfants en situation difficile, qui ont besoin d'aide ».

La pouponnière Ste Claire est une institution à but non lucratif, créée en 1958. Elle accueille les enfants orphelins nés de mères malades mentales et aussi les enfants abandonnés, qui leur sont envoyés par des personnes à travers un poste de police, ou par des services sociaux et des hôpitaux de la place.

Martial Kokou KATAKA

Remise de mobiliers du préscolaire à l'EPP Adjaïtè (Kéran) par l'association OSSARA e.v.

L'association OSSARA e.V. a remis de mobiliers du préscolaire et des étagères à l'EPP Adjaïtè le vendredi 05 octobre dans le canton de Pessidé, localité située à environ 6 km à l'ouest de Kanté.

Ce don, composé de 40 petites chaises, 20 petites tables de 2 places, 2 grandes nattes, 6 coffrets en béton construits dans 6 salles de classe et d'une étagère en béton avec porte métallique construite à la direction est évalué à 1.254.325 F CFA. Il vient améliorer le cadre d'apprentissage des futurs élèves et de contribuer à la qualité de l'éducation par le renforcement des infrastructures scolaires en milieu rural.

En remettant ces mobiliers, le chargé des projets et représentant de l'association OSSARA e.V. dans la Région Nord-Togo, M. Amana Mahamadou a indiqué que ce geste entre dans le cadre des engagements de OSSARA e.V. pour la promotion de l'éducation en général et en particulier en milieu rural. Il n'a pas manqué de préciser que cette activité est la deuxième du genre après celle du 14 juin dernier où 50 table-bancs pour élèves, 7 tables et 10 chaises pour bureau ont été offerts à la direction de cette école et qui est estimé à 1.747.858 frs CFA.

Prenant la parole à cette occasion au nom du préfet de la Kéran,

l'adjoint au maire, Datibe Adji s'est réjoui du choix porté sur l'EPP Adjaïtè pour bénéficier de ces outils pédagogiques. Il a adressé toute la reconnaissance des autorités locales et celle de toute la population de la préfecture de la Kéran pour toutes les réalisations entreprises et des projets en cours de réalisation par l'association OSSARA e.V.

En réceptionnant ce don au nom de l'inspecteur de l'Enseignement du Premier Degré, le chef section Planification et statistiques scolaires à l'EPP Kéran, Tighanaba Hénoc a promis de veiller à l'entretien de ce joyau qui vient à point nommé pour résorber un temps soit peu au problème cruel

du manque d'infrastructures scolaires dans les milieux ruraux.

Cette activité de remise de mobiliers a été couplée de la mise en terre d'un plant de manguier, symbole du partenariat entre le village d'Adjaïtè et l'association OSSARA e.V.

Le coût total des réalisations de cette association dans l'EPP Adjaïtè s'élève à 3.484.183 frs CFA dont la participation communautaire est estimée à 483 000 FCFA.

Créée en le 28 octobre 2017 OSSARA e.V est une association à but non lucratif qui a son siège à

Hambourg, en Allemagne. Elle se consacre à la promotion de l'éducation en milieu rural, à la formation, à la santé et à la diversité culturelle.

(ATOP)

720 élèves vulnérables de la centrale bénéficient des fournitures scolaires

La direction régionale de l'Action sociale du centre a procédé le samedi 29 septembre à Sokodé à la remise de 720 kits scolaires aux élèves démunis et orphelins de la Région centrale.

Cette opération s'est déroulée en présence des parents et tuteurs des élèves, des directeurs d'écoles et des directeurs préfectoraux des préfectures de Blitta, Sotouboua, de Mô, de Tchamba et de Tchaoudjo.

Ces kits composés de cahiers de 200 pages, de 100 pages, des stylos, des crayons, des protèges cahiers et des ensembles géométriques sont offerts par le ministère de l'Action sociale, de la Protection de

la Femme et de l'Alphabétisation à travers l'Agence de Solidarité Nationale.

L'objectif de cette opération est de soutenir les parents d'élèves et les orphelins en ce début de l'année scolaire 2018-2019 pour une bonne rentrée scolaire.

Chaque enfant démunis ou orphelin du secondaire a reçu cinq cahiers de 200 pages, sept cahiers de 100 pages, deux stylos, un crayon, deux protèges cahiers et un ensemble géométrique.

Pour les élèves démunis et orphelins du primaire, ils ont reçu chacun deux cahiers de 200 pages, cinq cahiers de 100 pages, deux stylos, deux crayons, cinq protèges cahiers et

également un ensemble géométrique.

Le directeur régional de l'Action sociale du Centre, Ouro-Agbandao Tchaboué a indiqué que les enfants ont été sélectionnés par les directeurs préfectoraux et les enseignants qui ont sillonné les écoles et collèges pour détecter ces enfants vulnérables.

Il a exprimé sa reconnaissance au gouvernement pour ses efforts en matière de la promotion de l'éducation des enfants et a exhorté les élèves au travail et à l'assiduité pour encourager le donateur.

(ATOP)



Remise officielle de mobiliers aux bénéficiaires.

Pose de la première pierre de l'espace francophone à Nimagna

(Suite de la P. 3)

en réaction au phénomène croissant de radicalisation violente (politique, idéologique, sociale et religieuse) des jeunes.

Il est également en phase avec la mise en place, en 2017, au Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest de l'OIF, de l'incubateur vivre ensemble, un dispositif d'accompagnement des jeunes et des femmes porteurs de projets sociaux, solidaires et de service à la communauté. « *Aujourd'hui, symbole de la cohésion sociale, le vivre ensemble doit nous rassembler pendant que les menaces et les défis nouveaux se multiplient au niveau mondial. Les nouvelles formes d'inégalités, telles que l'exclusion financière, peuvent mener des*

tensions et des conflits locaux. Apprendre à vivre ensemble ici à Nimagna et entre tous les membres des communautés togolaises représente un enjeu d'une actualité toute particulière », a indiqué M. Issa Bongo, spécialiste de programme CLAC au Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Selon lui, ce projet porté par le village de Nimagna, inscrit dans la thématique du vivre ensemble, trouve son sens au 17^e Sommet de la Francophonie tenu, hier, à Erevan, en Arménie, sur le thème : « *Vivre ensemble dans la solidarité, le partage des valeurs humanistes et le respect de la diversité : source de*



Le préfet Norbert Daté Bénissan Tétévi levant le voile sur la pierre. (Photo EDJEU)

paix et de prospérité pour l'espace francophone ». Pour lui, cet espace disposera d'un certain nombre d'outils d'éducation citoyenne, mobilisant la jeunesse africaine. Il pourra accueillir des fora et conférences et favoriser la paix, la tolérance et le développement.

« *La vision et le souhait de Mme Michaëlle*

Jean consistent à voir diffuser, à l'aide d'actions solidaires, concrètes, inclusives et capables de créer des liens entre les jeunes et les femmes dans toutes les collectivités locales et régionales de la Francophonie, en général, et du Togo, en particulier », a conclu M. Bongo.

Le préfet des Lacs, M. Norbert Daté Bénissan-

Tétévi, a félicité toutes les bonnes volontés impliquées dans la réalisation de ce complexe socio-culturel qui, dans le contexte socio-politique difficile, reste un lieu d'éveil de connaissances, de découvertes et d'échanges pour la jeunesse. « *C'est la meilleure des réponses à la barbarie, à l'intolérance, à la haine, aux*

pulsions mortifères », a-t-il confié. De son côté, le chef du village de Nimagna, Togbui Komahé-Sessi James III, a dit que ce projet contribuera à résorber le chômage dans sa localité.

Pour le reste, cette cérémonie, ponctuée de témoignages sur l'enracinement du vivre ensemble à Nimagna, a été également marquée par la présentation du tome 3 du livre « *Femme pour la promotion de la solidarité et du vivre ensemble* », écrit par l'ancien ministre Comlangan Mawutoè D'Almeida.

Komla GOKATSE

Atelier de formation d'appropriation de nouvelles orientations du PNPER à Sokodé

Le Secrétariat d'Etat chargé de l'Inclusion financière et du secteur informel a organisé le jeudi 27 septembre à Sokodé en collaboration avec la coordination du Projet National de Promotion de l'Entrepreneuriat Rural (PNPER), un atelier régional d'orientation et d'appropriation dudit projet à l'intention des acteurs de développement de la Région Centrale.

Le PNPER qui est mis en œuvre par le gouvernement avec l'appui technique et financier du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), entend contribuer au développement de l'entrepreneuriat rural, créateur d'emplois rémunérateurs pour les jeunes au niveau local.

Il s'agit également à travers ce projet de diversifier et de renforcer les instruments de développement de l'entrepreneuriat rural, d'améliorer l'offre de service de qualité en formation, appui et conseil par les ONG.

Les travaux ont permis aux directeurs régionaux, chefs services, chefs techniciens et



Photo de groupe.

experts en entrepreneuriat, des promoteurs de micro et petites entreprises rurales et aux acteurs directs de la mise en œuvre du projet, de s'approprier les nouvelles orientations du PNPER notamment le dispositif opérationnel, les mécanismes de financement et l'offre de services financiers et non financiers

Les participants se sont également imprégnés des nouvelles orientations stratégiques d'intervention du projet.

La mise en place du comité régional de sélection, le point de la situation des demandes des zones éligibles

par le PNPER, l'échange avec les prestataires de services régionaux sur le nouveau dispositif du projet ont été également au centre des discussions.

Le secrétaire général de la préfecture de Tchaoudjo Fama Tchatchibara a rappelé aux participants l'importance du PNPER qui va contribuer à la réduction de la pauvreté à travers la promotion de l'entrepreneuriat rural. Pour l'atteinte de ces résultats fixés par le projet, il a sollicité l'adhésion et l'implication des acteurs.

Le coordonnateur national du PNPER Louka Masséti

et le chef de la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) de la Région Centrale Kédjeri Dendjima, ont remercié le gouvernement pour ses efforts engagés dans la promotion de l'entrepreneuriat.

Ils ont également salué l'engagement du gouvernement dans les décisions prises pour le nouvel encrage institutionnel en vue de la sauvegarde du projet.

(ATOP)

Le ministre de l'Urbanisme en tournée dans la préfecture de Wawa

Le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de vie, Sessenou Kwadjo Fiatuwo était dans le village de Ménou, à 30 km à l'ouest de Badou le dimanche 30 septembre. Il est venu constater l'état défectueux du pont de Mérou qui sépare les villages d'Agotimé-Kopé et de Ménou district.

Ce déplacement du ministre fait suite aux doléances de la population dudit village relatives entre autres à la réfection de ce pont et l'aménagement de la route, à l'équipement de tables-bancs pour l'école primaire publique et la réalisation d'un forage. M. Sessenou a promis de revenir avec son collègue des Infrastructures et des Transports, Ninsao Gnofam, afin de trouver ensemble une solution idoine, à ces problèmes. Il a promis de donner quarante table-bancs à cette école.

Le ministre Sessenou était accompagné du préfet de Wawa, Somenu

Yinassè et du député de Litimé, Yakpo Kossi. Il a saisi cette aubaine pour entretenir la population sur les prochaines échéances locales et législatives en leur faisant savoir que la préfecture de Wawa à trois communes.

Il les a exhortés à faire acte de candidature et expliquer la nécessité pour le parti UNIR de gagner les locales, afin de soutenir le chef de l'Etat dans sa politique de développement du pays.

Abordant le volet recensement, l'orateur a fait savoir à l'assistance que le recensement se déroule du 1^{er} au 8 octobre 2018 pour la zone 1 tandis que dans la zone 2 dans laquelle se trouve la préfecture de Wawa, cette opération court du 17 au 25 octobre 2015.

(ATOP)

VO / Les membres leaders des clubs des mères ont renforcé leurs capacités à Vogan

Cinquante deux femmes issues des trois coordinations des Clubs des Mères (CM) ont pris part à un atelier de formation sur la vie associative et le leadership communautaire, du 11 au 12 septembre, au centre communautaire de Vogan.

Cette rencontre est organisée par la Croix-Rouge Togolaise (CRT) en collaboration avec le ministère en charge de la Promotion de la femme et celui en charge de la santé avec le soutien financier du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et la Croix-Rouge Togolaise (CRT). Elle se situe dans le cadre du projet «*Stratégie intégrée : comité d'hommes-Mobilisation communautaire pour la lutte contre les vio-*

lences basées sur le genre et la promotion de la santé de la reproduction».

L'objectif est de renforcer les capacités des femmes sur le leadership et les stratégies de mobilisation pour le bien-être et le développement de la commune de Vogan.

Pendant deux jours, les participantes ont été outillées sur la définition et le rôle d'un Club de Mère (CM), la vie associative et le leadership communautaire des CM, la collaboration avec les autres structures communautaires, les attributions d'un CM. Elles ont été éclairées sur la pratique de l'organisation d'une réunion de bureau d'un CM, d'une réunion mensuelle des membres d'un CM, la technique de



El Hadj Aremu (debout) s'entretenant avec les femmes membres des CM.

communication conjugale dans un ménage, la gestion et la prévention des conflits dans les ménages, la gestion et la prévention des conflits dans une structure communautaire.

A l'ouverture des travaux, le chef du service de gestion des volontaires à la CRT, El Hadj Aremu Adegoko Lassissi représentant le secrétaire général de la CRT a félicité le collectif

communal des clubs des mères pour la mobilisation des femmes. Il a salué

l'initiative de la présente session de renforcement de capacités et a garanti la disponibilité de la CRT de les accompagner.

La présidente du Collectif Communal des Clubs des Mères de Vogan (CCCM) a, au nom de ses paires, remercié l'UNFPA pour sa disponibilité matérielle et technique pour les activités des CM. Elle a convié toutes les participantes à faire tâche d'huile des connaissances acquises.

(ATOP)

Les acteurs se concertent sur la résilience face aux effets du changement climatique dans les Savanes

Les acteurs publics et privés de la résilience face aux effets du changement climatique dans la Région des Savanes ont tenu le vendredi 28 septembre à Dapaong, une réunion de concertation et de suivi à mi-parcours des activités et de l'analyse des rapports des différentes parties-prenantes pour susciter la coordination et la synergie entre tous les acteurs impliqués.

Cette rencontre est une composante du projet «*Renforcement de la résilience des ménages vulnérables dans la Région des Savanes au Togo*» qui vise l'amélioration des conditions de vie des couches les plus vulnérables et se propose de renforcer la résilience des ménages et des communautés face aux effets du changement climatique tout en renforçant les aspects de genre et de diversité.

Le projet a retenu quatre composantes opérationnelles dont celle du renforcement des capacités des acteurs en matière de gestion et suivi-évaluation.

L'objectif de l'atelier est d'améliorer avec toutes les parties prenantes, les échanges d'information en lien avec les niveaux local et régional dans la gestion du projet. De façon spécifique, il s'est agi de présenter les activités réalisées durant les deux ans de mise en œuvre du projet, de voir ce qui reste à faire et d'échanger sur les complémentarités, les synergies, les pistes et stratégies de collaboration possibles avec les autres structures.

Il ressort de ce bilan à mi-parcours que durant les deux années de mise en œuvre du projet, beaucoup de résultats ont été enregistrés. Par exemple dans le domaine de la gestion intégrée de la fertilisation des sols, plus de 982 producteurs ont été touchés et 1278 fosses à compost et 35 compost en tas à base de MYCOTRI réalisés. En matière d'agroforesterie et de reboisement, 22 076 plants ont été produits et reboisés en cette année 2018, 4 900 foyers améliorés construits

par 4 593 ménages, 215 poulaillers à trois cases construits en terre, enclos, bergerie améliorés par les bénéficiaires, 76 puits maraîchers forcés et 168 bacs construits sur 18 sites avec un don de 18 moto-pompes et accessoires. 280 personnes sont formées en activités génératrices de revenus et 52 classes ouvertes en alphabétisation fonctionnelle en français fondamental avec 1886 inscrits.

Le chargé de projet, Laré Yendubé Saïd a dans sa présentation du rapport d'activités fait cas des difficultés rencontrées entre autres, la divagation des animaux dans la région, le manque de bas fonds et d'eau dans certaines communautés, le faible niveau de certains moniteurs et la forte demande des autres communautés. Il a en outre signalé les mesures de pérennisation des acquis du projet axées sur la politique nationale en matière de lutte contre les effets du changement climatique et le renforcement des

capacités techniques et opérationnelles des structures communautaires.

Le directeur régional de la Planification de l'Aménagement du Territoire, Nam Pakédame, a salué la mise en œuvre de ce projet qui vise à améliorer les conditions de vie des populations de la Région des Savanes qui enregistre un taux de 91 % de pauvreté selon l'enquête IDH 2016. Il a exhorté tous les acteurs à plus de synergie et de concertation pour une meilleure atteinte des objectifs.

Auparavant, le coordonnateur de la CRT Savanes, Amidou Abdel-Akim, avait remercié les acteurs pour leur implication et engagement dans la réussite de ce projet. Il a exprimé sa gratitude à ses partenaires qui ne ménagent aucun effort pour lutter contre la pauvreté dans la Région des Savanes.

(ATOP)

Bilan à mi-parcours du projet «ATPC» dans le Wawa

Soixante et onze participants des cellules de coordination préfectorale et régionale, les superviseurs, les chefs cantons et villages ont pris part à une rencontre bilan à mi-parcours du projet «*Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC)*» organisée par la Direction Préfectorale de la Santé (DPS) de Wawa, le vendredi 28 septembre à Badou.

Cette activité s'inscrit dans le cadre du programme Togo «*Sans Défécation à l'Air Libre (SANDAL)*». Elle a pour objectif de présenter les activités et les résultats ATPC après huit mois de sa mise en œuvre (à compter du mois de février 2018) et de chercher l'appui des chefs cantons pour aboutir à la Fin de la Défécation à l'Air Libre (FDAL). Elle a été financée par l'UNICEF à travers l'unité de gestion de programme et le Fonds Mondial pour l'assainissement.

En ouvrant les travaux, le secrétaire général de la préfecture de Wawa, Touré Issa a rendu hommage au gouvernement qui a initié le projet ATPC pour l'assainissement dans

le cadre de la mise en œuvre du programme Togo SANDAL qui permettra de promouvoir d'ici la fin de cette année, l'hygiène et l'assainissement au niveau familial. Il a témoigné sa reconnaissance aux partenaires techniques et financiers qui ne cessent d'accompagner le gouvernement dans sa politique d'hygiène et d'assainissement. M. Touré a convié les cinq cantons du district de Wawa bénéficiaires de ce projet, à se l'approprier afin que l'élimination de la défécation à l'air libre dans la préfecture soit enfin une réalité.

Le directeur régional de la planification, président de la cellule régionale de coordination du programme ATPC, Dazimwai Yao Bassamladi a signifié que cette revue des activités d'ATPC, pilotée par les communautés, accompagnées par la Croix-Rouge Togolaise (CRT), permettra aux villages de se comparer et de chercher les approches de solutions pour mettre fin à la défécation à l'air libre.

(ATOP)

GESTION INTEGREE DES PROJETS

Les membres des collectifs des clubs des mères et des plateformes papas champions formés à Dapaong

Une trentaine de délégués des collectifs des clubs des mères et des plateformes des papas champions issus de dix districts sanitaires des préfectures de Kpendjal-Ouest, Oti, Tandjouaré et Tône ont pris part le vendredi 28 septembre à Dapaong, au forum éducatif et de formation pour la lutte contre les violences basées sur le genre et la promotion de la santé de la reproduction.

L'atelier est organisé par la Croix-Rouge Togolaise (CRT), Région des Savanes avec le soutien de l'UNFPA et ses partenaires. Il s'inscrit dans la poursuite du renforcement des capacités des acteurs communautaires impliqués dans la mise en œuvre du projet « *stratégie intégrée comité d'hommes* »

notamment la mobilisation communautaire pour la lutte contre les violences basées sur le genre et la promotion de la santé de la reproduction dans la Région des Savanes ».

Le but visé est d'amener les femmes à fréquenter régulièrement le centre de santé, d'encourager les maris à accompagner leurs épouses au dispensaire et de renforcer le processus d'autonomisation des papas champions et des clubs des mères pour l'appropriation de la stratégie intégrée papas champions. Il a été également question de revisiter les missions essentielles des papas champions et des clubs des mères dans leurs communautés de base, de contribuer à améliorer la qualité des informations transmises aux populations

sur les questions de santé familiale.

Au cours des travaux, les participants se sont imprégnés des activités des plateformes des papas champions et des collectifs des clubs des mères et élaboré et planifié de façon participative les plans d'actions communautaires pour l'atteinte des résultats. Il s'agit notamment des séances de renforcement de capacités en premier secours à base communautaire, l'organisation des activités sportives, l'installation des dispositifs familiaux de lavage des mains, l'organisation des séances communautaires de don bénévole de sang, ainsi que la célébration de la journée de lavage des mains.

En ouvrant les travaux, le coordonnateur de la

CRT Savanes, Amidou Abdel-Akim a exprimé sa satisfaction pour le travail abattu sur le terrain en vue d'améliorer la situation sanitaire des familles. Au nom des acteurs de terrain, il a remercié l'UNFPA et le ministère en charge de la Protection de la Femme et celui de la Santé pour leur appui dans la mise en œuvre de ce programme. De son côté, l'administrateur du réseau régional des clubs des mères de la région, Mme Bomboma-Lorempo Céline, a souligné l'importance de la santé dans les ménages et ses avantages, les rôles prépondérants des parents dans la sauvegarde de la santé familiale. Elle a aussi rappelé la mission des papas champions et des clubs des mères dans l'accompagnement

des ménages à travers le service d'information et de formation pour relever le niveau de connaissances des parents en matière de consultation prénatale, de planification familiale et de lutte contre les violences faites aux femmes.

Le coordonnateur national du projet à la CRT, El Hadj Aremu Ade Lassissi a félicité les acteurs de la Région des Savanes pour la forte mobilisation des femmes et leurs maris autour des questions de santé familiale. Il a salué la tenue de cette session qui permettra aux acteurs d'être plus efficaces sur le terrain.

La plateforme des papas champions a pour cahier de charge de coordonner à travers les villages du projet, les activités des comités

d'acteurs communautaires de compétences nécessaires pour les animations éducatives en matière de santé reproductive. Quant au collectif des clubs des mères, il assure la mobilisation des mères dans les villages au niveau des centres de santé pour encourager toutes les femmes enceintes à faire leur consultation prénatale afin d'assurer le bien-être de l'enfant et sa maman, pour sensibiliser la population à observer l'hygiène et pour promouvoir le dialogue dans les couples afin d'éviter les conflits de famille et de divorces.

(ATOP)

TANDJOUARE / RENFORCEMENT DE L'UTILISATION DU BOL MAPTO DANS LES MARCHES

Le Système d'Affichage des Prix sur les Marchés (SAPM) installé au marché de Nano

Le Système d'Affichage des Prix sur les Marchés (SAPM) a été installé le jeudi 4 octobre au marché de Nano à 8 km de Tandjouaré au cours d'une cérémonie officielle présidée par le président de la délégation spéciale de la ville de Tandjouaré, Lamboni Kouami. C'était en présence des responsables du Mouvement Alliance Paysanne du Togo (MAPTO), de l'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT), des chefs traditionnels, des représentantes des coopératives de femmes agricoles, de commerçantes et des producteurs du canton de Nano. Le SAPM est une initiative du MAPTO, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du « *Projet de renforcement de l'utilisation et de la qualité du bol MAPTO dans les marchés du Togo et de la valorisation de la banane plantain des petites exploitations dans le Haho et le Moyen-Mono (sud-est de la Région des plateaux)* ». Ce système, selon les responsables de

MAPTO, vise à uniformiser les prix des produits céréaliers sur les marchés, de diffuser par jour de marché les prix par spéculation et les marquer sur le tableau d'affichage. Il contribuera à réduire l'influence des autres acteurs dans la proposition des prix des produits agricoles ainsi que les cas de vendeurs hors des marchés.

Cette action contribuera à améliorer les recettes commerciales liées à la vente des produits céréaliers tels que le maïs, le petit mil, le sorgho, le haricot et le soja. A l'occasion, l'assistance a suivi une présentation sur les objectifs du MAPTO et des explications de l'exécution de son projet « *bol MAPTO* » faite par le coordonnateur de MAPTO, Kpakpabia Hermann et le président du conseil d'administration, Sohoulan Bograh. Les producteurs et commerçantes ont été sensibilisés aux mesures à l'achat comme à la vente d'un produit agricole. Il



Les participants en photo de famille.

s'agit du bol de 2,5 kg en attendant l'avènement des unités conventionnelles. En marge de la sensibilisation au bol MAPTO, un comité dénommé « *comité MAPTO* » composé de 5 membres, a été installé pour veiller à l'affichage des prix sur SAPM et à l'utilisation du bol Mapto (2,5 kg) dans le marché. Pour le coordonnateur, Kpakpabia, le souci permanent de MAPTO est d'amener tous les acteurs (vendeurs et acheteurs) à

mener effectivement leurs transactions sur le marché et en utilisant la même unité de mesure qu'est le « *bol MAPTO* » afin d'éviter la tricherie et l'injustice (déformation des bols, et tout autre mesure non convenable défavorisant les paysans. Il a relevé que l'agriculture togolaise occupe plus de 70 % de la population active et contribue à 40 % du PIB, cependant, le producteur n'arrive pas à vivre décemment de son

métier malgré les aides multiformes que lui apporte l'Etat. L'une des causes de cette situation, a-t-il dit, est liée à la faiblesse du secteur agricole à assurer des revenus conséquents aux producteurs, ceci pour signaler que le secteur est caractérisé par un système de commercialisation qui n'avantage pas toujours le paysan. M. Kpakpabia a invité le monde paysan et commerçant à faire connaissance des prix

des produits agricoles les jours du marché de Nano avant leurs expositions sur la place de marché. Le président du conseil de la préfecture de Tandjouaré, Lamboni Kouami a salué l'initiative et la démarche du MAPTO dans la préfecture de Tandjouaré. Il a laissé entendre que le gouvernement et les autorités sur place en particulier ne ménageront aucun effort pour accompagner ce mouvement dans ses actions pour l'atteinte des objectifs, particulièrement celle de l'épanouissement du monde paysan au Togo. M. Lamboni a exhorté les commerçantes et les femmes de groupements agricoles à diffuser la publication du SAPM. La cérémonie a pris fin avec le dévoilement du SAPM par le président du conseil de Tandjouaré, Lamboni Kouami suivi des explications sur l'utilisation de ce système à l'assistance

(ATOP)

TANDJOUARE/EDUCATION /

L'association Bourgeon remet 50 tables-bancs au CEGIL de Bopak

L'Association Bourgeon, intervenant dans les actions à caractère social, a remis (50) tables-bancs au Collège d'Enseignement Général et d'Initiative Local (CEGIL de Bopak) dans le canton de Nano, à 7 km de Tandjouaré, au cours d'une cérémonie de remise tenue le mercredi 3 octobre dans l'enceinte dudit établissement d'enseignement secondaire.

Ce don d'équipements est un geste des aînés, cadres des deux villages de Bopak et Kpiérick, fils et natifs de ces localités de Tandjouaré, en vue de soutenir le cadre fonctionnel et administratif du CEGIL de Bopak créé récemment en 2016 et de décongestionner

l'effectif trop élevé des élèves dans les classes pour un enseignement de qualité et plus performant. Il permettra également de mettre à l'aise ces apprenants en s'asseyant désormais deux par banc afin d'éviter le cumul de trois ou quatre élèves par banc et ceci leur permettra de mieux suivre les cours dans de bonnes conditions.

La remise symbolique de table-banc est intervenue entre le secrétaire général de l'association Bourgeon, Douti Sananeka et le chef du village de Bopak II, Nenani Yabiya et remettant à son tour au directeur du CEGIL de Bopak, Koumbagou Foutgbéne, en présence des autorités administra-

tives, traditionnelles et religieuses, des responsables de l'Association Bourgeon, des parents d'élèves et le corps enseignant ainsi que des élèves.

Le secrétaire général de l'Association Bourgeon, Douti Sananeka, en remettant ce don, a souligné que cette action est une continuité dans la droite ligne des efforts du gouvernement pour accompagner sa politique de l'éducation. Il a encouragé le corps enseignant dans leur fonction d'enseigner, de former et d'éduquer les élèves afin d'ériger les élites de demain.

M. Douti les a félicités pour la qualité de travail qui permet d'obtenir de

meilleurs taux de réussites des élèves des classes de 6^e 5^e et la 4^e depuis sa création. Il a exhorté les élèves de troisième, la classe nouvellement ouverte dans ledit CEGIL de Bopak, au respect du corps enseignant, à l'ardeur dans le travail pour de meilleur rendement du taux de réussite à l'examen de BEPC à la fin de l'année académique 2018-2019. Le directeur de CEGIL de Bopak, Koumbagou Foutgbéne et le chef du village de Bopak II, Nenani Yabiya ont exprimé leur gratitude aux donateurs et aussi responsables de l'association qui ne ménagent aucun effort pour apporter leur soutien à l'établissement. Ils ont

fait savoir que le corps enseignant et les élèves ont effectué une bonne rentrée scolaire avant de suggérer que les premiers bénéficiaires que sont les élèves feront bon usage des équipements reçus. Le directeur de CEGIL de Bopak, Foutgbéne a confié que le taux de réussite des élèves dans son établissement est de 70 % dans l'ensemble pour l'année académique 2017-2018 et pour cette nouvelle rentrée scolaire 2018-2019, l'effectif des élèves compte de 271 plus que l'année dernière. Créée le 28 février 2016, l'Association Bourgeon est une jeune association qui a pour but de contribuer à travers diverses actions pour le dévelop-

pement socio-économique dans les communautés à la base et dans le pays. L'association dans ses actions, identifie les besoins dans les communautés et les met sous forme de projets et ensuite passe à la phase d'exécution pour relever le défis des ODD. Elle regroupe plusieurs membres notamment les cadres, aînés natifs du milieu. Elle intervient également dans beaucoup de domaines à savoir l'éducation, santé, social et environnement.

(ATOP)

TCHAOUDJO / Des employeurs et des travailleurs domestiques outillés sur l'action syndicale et le droit à la protection sociale

La Plateforme des Organisations de Défense des Droits des Employés Domestiques au Togo (PODDED), a organisé le samedi 6 octobre à Sokodé, une campagne de sensibilisation aux droits et devoirs du travailleur domestique, le syndicat et l'action syndicale et le droit à la protection sociale, à l'intention des employeurs et employés domestiques.

Cette sensibilisation qui se situe dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action 2018 de PODDED, a permis d'instruire les employeurs et les employés domestiques au syndicat et l'action syndicale et au droit à la protection sociale conformément à la convention 189 et à la recommandation 201 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Les participants ont été renseignés sur la réglementation sur le travail, le syndicat et la sécurité

sociale.

L'inspecteur du Travail et des Lois sociales, Tchedé Tairou Minirou a indiqué qu'un domestique est une personne occupée dans un ménage privé, quelle que soit la périodicité de sa rémunération.

Il a souligné qu'ils doivent connaître leurs droits et devoirs pour accomplir parfaitement leurs obligations professionnelles en vue de se conformer aux dispositions de la législation du travail pour une meilleure protection des employeurs et travailleurs domestiques.

M. Tchedé a invité les participants à prendre des dispositions nécessaires pour bénéficier des prestations de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), une institution qui gère le régime de la sécurité sociale.

La directrice exécutive de l'ONG Programme d'Appui à la Femme et à l'Enfance Déshéritée

(PAFED), Françoise Mayi Gnofam a souligné que PODDED a été créée par plusieurs ONG qui luttent contre la traite des enfants et qui œuvrent pour la protection des employés domestiques.

Elle s'est dite persuadée que les travaux vont permettre aux employeurs et employés domestiques de s'approprier leurs droits et devoirs avant d'exprimer sa reconnaissance aux ONG partenaires en charge de la protection des droits des employés domestiques pour l'amélioration des conditions de vie de ces derniers.

(ATOP)

VO Des kits scolaires aux orphelins de Nétikopé Tokplitomé et de Tokpli-Centre

L'association Aide et Appui aux Nécessiteux basée à Vo-Tokpli (ANN Vo-Tokpli) a distribué des kits scolaires aux orphelins des villages de Nétikopé, Tokplitomé et de Tokpli-Centre des classes du CP2 en

6^e le mardi 2 octobre, à l'école primaire évangélique de Vo-Tokpli, un village du canton de Vo-Koutimé situé à 5 kilomètres au nord-est de Vogon.

Cet acte de bienfaisance qui est à sa troisième édition se situe dans le cadre de l'action sociale de cette association en vue de faire des enfants, des élites de demain.

Les kits se composent des cahiers, d'ensemble géométrique, des stylos, de règles, de gommes, de tissu kaki ainsi que de frais scolaire. Le don vise à amener les enfants orphelins à bien débiter les classes dans de bonnes conditions comme leurs camarades, à créer une émulation au sein d'eux. Il s'agit également de les encourager, de soutenir les parents d'appuyer le

gouvernement dans sa politique d'éducation de qualité pour tous.

A l'occasion, M. Saba Kodjo, représentant le directeur exécutif de l'ANN Vo-Tokpli a présenté les objectifs de l'association, indiquant que le don vise à accompagner les bénéficiaires à bien poursuivre leur cursus scolaire. Il a exhorté les apprenants à l'ardeur au travail bien fait, à l'excellence, à bien étudier les leçons pour aller loin dans leurs études afin de devenir des cadres de demain. Il a invité les parents à bien encadrer les enfants.

Le chef du village de

Vo-Tokpli, Togbui Misso Mensan III a exprimé toute sa reconnaissance au donateur relevant l'importance de l'éducation dans la vie de l'être humain. Il a remercié les enseignants, encouragé les parents à jouer leur rôle d'éducateur en assurant la scolarisation aux enfants des deux sexes.

Les bénéficiaires ont remercié le donateur puis promis faire bon usage des kits reçus et de bien travaillé pour avoir de bons résultats à la fin de l'année scolaire.

(ATOP)

Façon de parler

« Qui pleure pour tout le monde finit par perdre les yeux » (proverbe turc).

« L'édifice de la haine est construit avec les pierres des affronts » (proverbe espagnol).

« Les mots ne bâtissent pas les murs » (proverbe grec).

« Le coup porté par un mot frappe plus fort que le coup porté par une épée » (pensée anglaise).



Le rendez-vous du Marché Financier Régional

Sous le parrainage de M. Sami YAYA, Ministre de l'Economie et des Finances du Togo

" L'innovation et le développement des marchés financiers "

18 Octobre 2018

Salle de Conférence ETI

19 Octobre 2018

Ecole Supérieure d'Audit et de Management (ESAM)

- 2 Keynotes speech
- 1 Conférence d'affaires PME
- 1 Conférence universitaire
- 4 Ateliers thématiques
- Networking et B to B

Finançons la croissance des pays de l'UEMOA

PARTENAIRES ASSOCIES



PARTENAIRES PRIVILEGES



Contact : Antenne Nationale de Bourse (ANB) du Togo

Tél. : (+228) 22 61 23 16

PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

UNITE DE GESTION DES PROJETS

Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

OFFRE D'EMPLOI

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets de santé, la structure chargée de la coordination desdits projets, veut recruter un responsable audit interne et un spécialiste en renforcement du système de santé immédiatement disponibles, compétents, motivés et capables de travailler sous pression.

Les termes de références des postes peuvent être visualisés sur le site de l'UGP : www.ugptogo.org. Si cela répond à vos aspirations professionnelles et que vous disposez des qualités de rigueur, d'autonomie et de professionnalisme requis, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre dossier de candidatures :

Dossiers de candidatures :

Les dossiers de candidature doivent comprendre :

- une lettre de motivation adressée au Secrétaire Général du Gouvernement ;
- un curriculum vitae détaillé avec au moins trois (3) références professionnelles accompagnés des copies des diplômes et attestations de travail ;
- une autorisation du ministre de tutelle pour les fonctionnaires.

Modalités de recrutement

- présélection sur dossiers,
- tests pratiques et/ou
- entretien professionnel.

Seuls les candidats présélectionnés après étude des dossiers seront informés de la suite du processus de recrutement.

Profil du responsable audit interne

- être titulaire d'un diplôme de Master ou DESS (Bac+5) au moins en sciences économiques et de gestion, en finance, en gestion et audit ou tout autre diplôme équivalent ;
- avoir au moins cinq (5) ans d'expérience de travail, dont au moins 2 ans dans un projet financé par les partenaires techniques et financiers ou dans un cabinet d'audit et d'expertise comptable ;
- avoir une connaissance de l'outil informatique (MS Office, Excel, logiciels de comptabilité des projets - Success, Tompro, etc.)
- avoir une bonne connaissance des procédures comptables, financières, budgétaires et de contrôle des coûts.

Profil du spécialiste en renforcement du système de santé

- être titulaire d'un Bac + 5 au minimum en Sciences de la santé ;
- être titulaire d'un Master ou d'une Maîtrise en santé publique, économie de la santé,

épidémiologie, biostatistiques ou tout autre diplôme équivalent ;

- avoir effectué une formation complémentaire dans le domaine des technologies de l'information et de la communication appliquées à la santé publique ;
- avoir au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle avérée dans la mise en place et/ou la mise en œuvre d'un système de suivi évaluation des projets ou programmes de santé publique financés par les partenaires techniques et financiers dont au moins deux (2) ans en renforcement du système de santé et appui au SNIS ;
- avoir une solide connaissance des logiciels d'analyse des données de santé (DHIS2, EPI INFO, STATA, SPSS, etc) ;
- une expérience professionnelle dans la lutte contre le SIDA, le Paludisme et la Tuberculose serait un atout ;
- avoir des aptitudes en négociation et d'excellentes capacités organisationnelles et d'autogestion.

Lieu et date limite de dépôt de dossiers

Les dossiers de candidatures doivent être déposés selon les modalités et aux lieux suivants :

1. dépôt de dossiers par voie numérique à l'adresse : recrutement@ugptogo.org au plus tard le **26 octobre 2018**.

2. dépôt par la poste à l'adresse suivante : A Monsieur le Secrétaire Général du Gouvernement, B. P. : 1023 Lomé-Togo, au plus tard le **26 octobre 2018**, le cachet de la poste faisant foi.

N. B. :

- Pour l'envoi par E-mail, mentionner à l'objet : «Candidature au poste de (mentionner le poste choisi)».
- Aucun dossier de candidatures ne pourra être retiré après le dépôt.
- Les candidats n'ayant pas le profil requis sont priés de s'abstenir de faire acte de candidatures.
- Tout dossier incomplet sera rejeté.

La structure demanderesse peut donner suite, suite partielle ou aucune suite à la présente offre d'emploi.

Le Secrétaire Général du Gouvernement,

Komla AHONDO



REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

PRESIDENCE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES
ACADEMIQUES ET DE LA SCOLARITE

COMMUNIQUE

L'institut Confucius de l'Université de Lomé a signé une convention avec l'Université de Kara en vue de l'ouverture de son antenne. L'institut Confucius est ouvert à tous ceux qui désirent apprendre la langue, la culture et le savoir-faire chinois.

A cet effet, le Président de l'Université de Kara invite les étudiants ainsi que la population de Kara et de ses environs, intéressés par l'apprentissage de la langue chinoise, à venir s'inscrire.

Pièces à fournir :

- Une demande adressée à Monsieur le Président de l'Université de Kara
- Une photocopie de l'acte de naissance
- Une photocopie de la nationalité
- Une photocopie du dernier diplôme.

Les inscriptions sont reçues tous les jours ouvrables à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) de l'Université de Kara, (site de l'ex ENI).

La date limite des inscriptions est fixée au **15 décembre 2018**.

Les inscriptions sont gratuites pour cette première édition.

Kara, le 1^{er} octobre 2018

Le Président

Professeur Komla SANDA



REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

PRESIDENCE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES
ACADEMIQUES ET DE LA SCOLARITE

COMMUNIQUE

Le Président de l'Université de Kara, Président du Conseil de l'Université, communique :

Les inscriptions à l'Université de Kara pour le compte de l'année académique 2018-2019 se dérouleront suivant le programme ci-après :

- **Mercredi 3 octobre 2018** : Réunion d'information à l'attention des nouveaux bacheliers ;
Lieu : Salle KB-AG-840 (Campus Sud ex-Agora FASEG)
Heure : 08 heures 00
- **Vendredi 5 octobre 2018** : Rencontre avec les CIP (Cellules d'Informations Pédagogiques)
- **Lundi 8 octobre 2018** : Pré-inscription
- **Du 8 octobre au 30 novembre 2018** : Inscription des nouveaux étudiants
- **Du 29 octobre au 15 décembre 2018** : Inscription des anciens étudiants
- **15 décembre 2018** : Clôture définitive de toutes les inscriptions.

N. B. :

Les inscriptions seront faites exclusivement en ligne. Aucune inscription physique ne sera acceptée.

Kara, le 26 septembre 2018

Le Président

Professeur Komla SANDA

BROCHURES EN VENTE A L'EDITOGO

1 -	Nouveau Code Pénal	= 6500
2 -	Nouveau Code des Personnes et de la Famille	= 4000
3 -	Code de l'Environnement, Code de l'Eau, Code Forestier	= 4000
4 -	Code Electoral	= 3500
5 -	Code du Travail	= 3000
6 -	Code de la Santé Publique	= 3000
7 -	Statut de la Fonction Publique et son Décret d'application	= 3000
8 -	Code de l'Enfant	= 2000
9 -	Code des Investissements en République Togolaise	= 2000
10 -	Constitution	= 2000
11 -	Recueil de la Législation Togolaise (1988-1990)	= 1450
12 -	21 ans de la Législation Togolaise (1967-1987)	= 1450
13 -	Accord Politique Global	= 1000
14 -	Dialogue Social	= 1000
15 -	Décentralisation au Togo	= 1000
16 -	Convention Collective Interprofessionnelle	= 1000
17 -	Code de Nationalité Togolaise	= 1000
18 -	Organisation Judiciaire	= 1000
19 -	Code de la Presse	= 1000
20 -	Loi portant protection des personnes en matière du VIH/SIDA	= 1000
21 -	Code de la Route	= 1000
22 -	Brochure de la Cour des Comptes	= 1000
23 -	Charte des Partis Politiques	= 500
24 -	Cour Constitutionnelle	= 500
25 -	Cour Suprême	= 500
26 -	Magistrature	= 500
27 -	HAAC	= 500
28 -	CNDH	= 500
29 -	Statut des Magistrats	= 500
30 -	Accord Cadre de Lomé	= 500
31 -	Carte de Presse	= 500
32 -	Déclaration de Syrte	= 500
33 -	Loi n°2007-002 Relative à la chefferie traditionnelle et au Statut des chefs traditionnels au Togo et Décret n°2016-028/PR portant modalités d'application de la loi n°2007-002 du 8 janvier 2007 relative à la chefferie traditionnelle et au statut des chefs traditionnels au togo	= 500

Autres documents

-	Registre de l'Employeur	= 30 000
-	Les Régimes R, C, E, S	

AUTRES POINTS DE VENTE

ATOP TSEVIE
ATOP NOTSE
ATOP ATAKPAME

ATOP ANIE
ATOP KARA
ATOP NIAMTOUGOU
KIOSQUE ADIDOGOME A CÔTE DU LYCEE

Ets. TCHAKALA : DAPAONG
Mme HOUZOU S/C Hôtel LEOTA-KARA
BARLA CACHETTE : SOTOUBOUA
Ets. LE SALUT : SOKODE

Mme SOLANI / SOKODE
LIPADOP : TABLIGBO
Ets. LE SALUT : BADOU



MEGA PROMO

Dans le cadre de la politique de raccordement des populations à l'énergie, la CEET organise du 1^{er} octobre au 15 novembre 2018 une opération dénommée :

“ UN BRANCHEMENT POUR CHACUN ET L'ÉNERGIE POUR TOUS ”

Si vous êtes à proximité du réseau basse tension de la CEET, cette offre inédite est pour vous.

Le branchement LAFIA 2 fils 5 Ampères et 10 Ampères

à 19 000 FCFA*

***Le reste soumis à facilités de paiement étalé sur 11 mois**

Les agences et le centre d'appel de la CEET sont à votre disposition pour les informations complémentaires.

Pour les souscriptions ; disposer des coordonnées GPS du lieu de branchement serait souhaitable.

2018, TOUS À L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE,

Information • Assistance • Dépannage

8228

Appel gratuit 24H/24 7J/7



17^E SOMMET DE LA FRANCOPHONIE A EREVAN

Macron appelle à « réinventer » la Francophonie, « trop institutionnelle »

Lors de son discours prononcé à l'ouverture du XVII^e sommet de la Francophonie hier à Erevan, en Arménie, Emmanuel Macron a appelé les dirigeants des 84 pays membres de l'OIF à réinventer la francophonie, souvent « trop institutionnelle », selon lui.

Sur un ton vibrant, inspiré, le président français Emmanuel Macron a pris la parole au premier jour pour ouvrir le XVII^e sommet de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), qui se tient hier et aujourd'hui à Erevan, en Arménie. Lors de son discours, le chef de l'Etat français a appelé les participants à « réinventer » la Francophonie, qui n'est « pas un club convenu, un espace fatigué, mais un lieu de reconquête » des valeurs comme les Droits de l'Homme. S'adressant à une quarantaine de dirigeants, le président français a souligné les

reproches parfois faits à une francophonie « trop institutionnelle ». « La Francophonie doit se redonner un mandat fort en faveur de notre langue », a-t-il estimé, en particulier en promouvant le français « dans les échanges » et les institutions internationales comme l'ONU ou l'Union Européenne. « On doit pouvoir échanger, négocier, proposer des initiatives dans notre langue. »

L'anglais est devenu une langue de consommation. Le français est une langue de création, a-t-il jugé, appelant de ses vœux la création d'un congrès des écrivains



Le président français lors de son discours d'ouverture du sommet de la Francophonie.

francophones. « CELA N'A JAMAIS ÉTÉ FAIT », a-t-il souligné, et cela permettrait de promouvoir le français

comme étant « la langue de la création », ce qui le différencie de l'anglais, « langue d'usage ». Ce projet est initié par l'écrivaine franco-marocaine Leïla Slimani, sa représentante pour la francophonie.

Mais « le premier combat de la Francophonie, c'est la jeunesse, et tout particulièrement en Afrique », « épice » de la francophonie, a ajouté le président, appelant également à lutter « contre l'obscurantisme, l'oppression faite aux femmes et le recul de l'éducation, en particulier celle des jeunes filles ».

« La Francophonie doit être féministe. L'avenir de

l'Afrique sera féministe », a-t-il lancé sous les applaudissements. Emmanuel Macron, à ce titre, a souhaité une révision de la charte de la Francophonie, pour notamment se pencher sur les modalités d'adhésion à l'OIF. « Faut-il se contenter de prendre quelques engagements en matière de respect des Droits de l'Homme » pour rejoindre l'OIF, s'est-il demandé.

(France 24, AFP)

L'Arabie saoudite retire sa demande d'adhésion à l'Organisation internationale de la Francophonie

L'Arabie saoudite a retiré sa demande d'adhésion à la Francophonie après avoir fait l'objet de vives critiques, notamment celle de ne pas respecter les Droits de l'Homme.

Critiquée sur les Droits de l'Homme, l'Arabie saoudite a finalement fait volte-face. Le royaume a décidé de retirer sa demande d'adhésion à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Il a fait parvenir un courrier à l'OIF, au premier jour de son sommet à Erevan, en Arménie, demandant « le report » de la demande d'adhésion, a indiqué Bertin Leblanc, porte-parole du secrétariat de cette organisation.

« La famille francophone aujourd'hui a pour coutume de fonctionner au consensus. L'Arabie saoudite a noté qu'un certain nombre d'Etats et de gouvernements demandaient encore un certain nombre de preuves dans l'engagement dans la famille francophone, d'enseignement en français, etc., et elle-même souhaitait retirer sa candidature en vue de la retravailler », a réagi à la presse, Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. L'Arabie saoudite souhaitait rejoindre l'OIF en tant que simple observatrice, donc sans droit de vote. Ce dossier saoudien a fait froncer plus d'un sourcil,

étant donné les violations des Droits de l'Homme dans le royaume, encore illustrées par la récente disparition de l'opposant Jamal Khashoggi. La candidature saoudienne était d'autant plus embarrassante que l'OIF doit entériner à Erevan une résolution sur « la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes ».

L'OIF réunit 84 Etats et gouvernements ayant le français en partage mais qui comptent parfois peu de francophones, comme la Moldavie (2 % de francophones), l'Egypte ou la

Bulgarie (3 % chacune), selon les derniers chiffres de l'OIF. L'Ukraine ou l'Uruguay ne comptent eux que 0,1 % de locuteurs français chacun, mais ils ne sont que pays « observateurs ». Actuellement, seul un tiers des pays de l'organisation reconnaissent dans leur Constitution le français.

(France 24, AFP)

RDC/ La CENI a rencontré les candidats à la présidentielle

En RDC, les candidats à la présidentielle du 23 décembre étaient en réunion avec la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) mercredi. Il s'agissait de la première rencontre dans le cadre de la commission technique mise en place entre la CENI et les candidats pour aborder les points qui fâchent : l'opposition rejette toujours l'utilisation de la machine à voter et la réunion s'est achevée en queue de poisson.

Pour la réunion de ce mercredi, les candidats étaient accompagnés de leurs experts pour discuter avec la CENI de la question de l'utilisation de la machine à voter. Un dispositif de vote par écran tactile qui, selon les autorités congolaises, sera utilisé pour la première fois dans le pays en décembre.

Les candidats de l'opposition ont souhaité que les débats tournent d'abord autour de la légalité de l'utilisation de la machine à voter, comme l'explique le candidat Théodore Ngoy : « Nous avons voulu que la CENI et nous, on arrive à la conclusion de savoir

qu'elle est légale ou pas. Curieusement à la fin, le président Corneille Nangaa nous dit : ceux qui ne veulent pas qu'on ait des discussions techniques, ils peuvent partir. Voilà comment nous avons été traités par Corneille Nangaa. Ceux qui veulent qu'on expérimente la machine à voter, ils restent ».

De son côté, Norbert Basengezi, vice-président de la CENI, pense qu'il s'agit d'une forme de pression qu'exerce l'opposition : « Il n'y a personne qui a dit qu'elle ne veut pas venir le 23 décembre. Et d'ailleurs au finish, est-ce que vous avez vu les gens refuser de venir confirmer leur

photo dans la machine à voter avant-hier ou hier ? »

Le consensus autour de la machine à voter était l'une des principales recommandations du Conseil de sécurité qui était en visite à Kinshasa, la semaine dernière. Au finish, aucune date n'a été donnée pour une nouvelle rencontre entre la CENI et les candidats, et ce à quelque trois mois de l'organisation des élections.

(RFI)

L'Union Africaine et l'ONU continuent de soutenir la mise en œuvre de l'accord de paix au Soudan du Sud

L'Union Africaine (UA) et l'Organisation des Nations Unies (ONU) ont réitéré leur volonté de continuer à aider le Soudan du Sud à mettre en œuvre l'accord de paix signé le mois dernier.

L'UA et l'ONU ont effectué une visite commune au Soudan du Sud du 7 au 9 octobre, et rencontré des responsables du gouvernement, des représentants des femmes et d'organisations de la société civile, ainsi que des médias afin de discuter des questions liées au dernier accord de paix au Soudan du Sud. Informant la presse de la visite commune et de ses résultats au siège de l'UA, dans la capi-

tales éthiopiennes, Addis-Abeba, les responsables des deux organisations ont dit être encouragés par la détermination du peuple du Soudan du Sud à parvenir à un accord de paix redynamisé. Pendant la visite au Soudan du Sud, le commissaire de l'UA pour la paix et la sécurité, Smail Chergui, et le secrétaire général adjoint de l'ONU aux opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, étaient accompagnés de

la directrice exécutive de l'ONU Femmes, Phumzile Mlambo-Ngcuka, et de la co-présidente du Réseau des femmes médiatrices de l'UA, Speciosa Wandira Kazibwe.

M. Chergui a dit qu'ils étaient énormément encouragés par la détermination et la résistance du peuple du Soudan du Sud, et principalement des femmes.

« Et le message fort qui a émergé tout au long de ces interactions

est qu'aujourd'hui, tout le monde croit dans cet accord de paix redynamisé », a dit le commissaire de l'UA.

« Désormais, tout le monde a signé et ratifié l'accord de paix sans réserve. La seule partie qui va le finaliser cette semaine concerne les anciens détenus », a dit M. Chergui. « Nous espérons qu'ils vont également le faire sans réserve. »

Soulignant qu'il est nécessaire que la mise

en œuvre et le processus de paix soient inclusifs, en particulier pour les femmes, le commissaire de l'UA a exprimé que l'UA et l'ONU s'engagent à continuer à travailler avec l'Autorité intergouvernementale.

(Xinhua)

« L'INNOVATION ET LE DEVELOPPEMENT DES MARCHES FINANCIERS »

Les Journées BRVM se tiennent les 18 et 19 octobre prochains à Lomé

Les 18 et 19 octobre prochains, se tiennent à Lomé, les Journées BRVM, sous le thème : « *L'innovation et le développement des marchés financiers* », un véritable rendez-vous du marché financier régional. C'est dans le cadre des préparations de cette treizième (13^e) édition que l'Antenne Nationale de Bourse du Togo a tenu une conférence de presse, lundi dernier, dans ses locaux, à Lomé, pour expliquer les enjeux de cet événement.

Dans le cadre des orientations stratégiques arrêtées pour dynamiser le marché financier régional, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) poursuit le programme de sa caravane promotionnelle des activités boursières dans différents pays de l'union, dénommées « *Journées BRVM* ». Cette année, la campagne se déroulera au Togo, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Burkina Faso.

Une conférence de presse a donc été animée, lundi dernier, à Lomé, par le directeur de l'antenne nationale de bourse du Togo, M. Bertrand Bodet, à cet effet. « *L'innovation et le développement des marchés financiers* » constitue le thème au cœur de la rencontre qui se déroulera, du 18 au 19 octobre prochains, au siège

d'Ecobank Togo, à Lomé. M. Bodet a, d'entrée de jeu, expliqué que ces journées visent, non seulement, à améliorer la visibilité de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et des acteurs du marché, mais aussi, à contribuer à la vulgarisation de la culture et des pratiques boursières au sein des populations de l'UEMOA. Elles permettent également de promouvoir les produits et services financiers innovants et d'accroître le nombre d'entreprises cotées.

Les cibles visées au cours de ces rencontres sont les principaux acteurs du marché financier : les sociétés cotées, les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) et les Sociétés de Gestion d'OPCVM (SGO). Des autorités politiques et institutionnelles, des représentants des institutions économiques et monétaires de la sous-région, des



M. Bodet : « (...) une entreprise cotée est une expertise valorisée, une référence ».

investisseurs institutionnels et publics-investisseurs, des gestionnaires de fonds de garantie, des dirigeants de banques, de sociétés des assurances, des opérateurs et fournisseurs de produits, des particuliers, des universitaires, des partenaires, etc. sont aussi invités.

Au programme de cette campagne 2018, conférences, ateliers thématiques de haut niveau, Networking et rencontres B to B pour permettre aux partenaires de discuter et d'échanger avec le public sur les services et produits offerts ou à offrir. Les thèmes des conférences portent, notamment sur « *le financement des PME, à travers les marchés des capitaux* », « *le rôle de la bourse dans le financement de l'économie* ». Quant aux ateliers, les présentations sont relatives à « *l'introduction en bourse des entreprises : comment réussir son parcours* », « *Investir en bourse : définir sa stratégie gagnante et comment se faire accompagner* », « *l'importance de la communication financière* » consacrée aux médias, « *la protection de*

l'épargne investie en valeurs mobilières », etc. Tous ces thèmes seront présentés et animés par des spécialistes de la question.

La BRVM, un véritable succès dans l'UEMOA

Après une vingtaine d'années de fonctionnement, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) accélère son développement, dans son rôle d'instrument majeur du financement des économies des pays de l'Union. A entendre ses acteurs, elle est à la fois un succès économique, politique, institutionnel et technique. Il s'agit de la seule Bourse au monde partagée par plusieurs pays, totalement électronique et parfaitement intégrée.

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) est une institution financière spécialisée créée en décembre 1996, conformément à une décision du conseil des ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) prise en 1993. Avec son siège social à Abidjan, en Côte d'Ivoire, la BRVM a connu le démarrage effectif de ses activités boursières en septembre 1998. Elle est commune à l'ensemble des huit pays de l'UEMOA : le Togo, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger et le Sénégal.

Rôles et missions

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières a

plusieurs missions dont les principales vont de l'organisation du marché boursier à la promotion et au développement du marché, en passant par la cotation et la négociation des valeurs mobilières et la diffusion des informations boursières.

La mise en place de la BRVM s'est réalisée en plusieurs étapes depuis le 14 novembre 1973, date de la signature du traité constituant l'Union Monétaire Ouest-Africaine (UMOA) jusqu'au 19 mars 2018, celle de l'ouverture du 3^e compartiment action de la BRVM. D'autres dates importantes sont celles du 24 mars 1999 pour le démarrage de la cotation électronique décentralisée, 16 septembre 2013 : passage à la cotation en continu, 14 juin 2014 : intégration de la BRVM aux indices MSCI et S&P Dow Jones, 14 novembre 2016 : intégration de la BRVM aux MSCI Frontier Market.

Régine AKONGA

Programme des Nations Unies pour le Développement



AVIS DE RECRUTEMENT

Un Consultant National
Un Consultant International

Pour la réalisation de l'étude de l'écosystème du financement des TPPME au Togo
Lomé est la troisième place financière de l'UEMOA (13 banques implantées dont le siège de deux banques panafricaines : EcoBank et Orabank).

Les Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPPME) du Togo connaissent des difficultés classiques pour l'accès au financement.

Le PNUD et le Gouvernement ont identifié la promotion de l'emploi comme un axe d'intervention du Programme de Pays du PNUD pour la période 2019 - 2023. Le PNUD s'inscrit ainsi dans l'accompagnement de la mise en œuvre du Plan National de Développement 2018 - 2022 dont une des priorités de favoriser la création et la viabilité des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises afin que celle-ci contribue à une croissance forte et durable, et créatrice d'emplois décents.

Le financement constituant un des goulots d'étranglement à l'éclosion d'un secteur privé fort, le PNUD se propose de réaliser une étude sur l'écosystème du financement au Togo.

Pour être éligible les consultants doivent :

- Disposer d'un diplôme d'études universitaires de niveau BAC + 5 minimum en économie, banques et finances, organisation du travail et dynamiques des organisations ou toute autre discipline pertinente ;
- Avoir une expérience professionnelle avérée d'au moins cinq (05) ans dans l'accompagnement, la mise en œuvre de politique de l'emploi, la formation professionnelle, la création d'entreprises et l'entrepreneuriat ;
- Avoir des connaissances dans la dynamique entrepreneuriale, le système de financement et d'accompagnement des PME au Togo et dans d'autres pays.

Toutes les autres conditions/exigences de la présente invitation à soumissionner figurent dans les termes de référence disponibles sur le site web du PNUD à l'adresse http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=50472 (National) http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=50469 (International) Les propositions doivent être déposées, sous plis fermés au bureau du PNUD au 40, Avenue des Nations Unies ou par email à procurement.tg@undp.org, avec la mention « *Consultant National (ou international) pour la réalisation de l'étude de l'écosystème du financement des TPPME au Togo* » sur le pli fermé déposé ou en objet de l'email, au plus tard le **15 octobre à 17 heures**.

Façon de parler

A PROPOS DES... nombres

(MFI) L'arithmétique est la **science des nombres**, du grec *arithmos* «**nombre**», mais l'origine du mot **nombre**, qui vient du latin *numerus*, est plus obscure. Les Latins l'utilisaient pour marquer une division (sens demeuré dans la **numérotation** qui subdivise et classe par **numéros**) ou pour exprimer une quantité. En français, «**nombre**» désigne d'abord une pluralité de choses ou d'êtres. Ce sens de multitude se retrouve dans certaines locutions comme **nombre de «beaucoup de»** ; **venir en nombre «venir à beaucoup»** ; **le plus grand nombre «la majorité des gens»** ; **au nombre de «parmi»**. «**Les Nombres**» est le titre d'un livre de la Bible, qui recense des douze tribus d'Israël.

Au XII^e siècle, le **nombre**, employé en mathématique, désigne une proportion idéale, comme dans l'expression «**nombre d'or**». Puis les sens techniques se diversifient, comme en statistique la **loi des grands nombres** qui porte sur la probabilité qu'a un événement de se produire ou en mathématique les **nombres entiers**. Les dérivés de nombre sont... **nombreux** ! D'innombrable «**qu'on ne peut compter**» au verbe **dénombrer «faire le compte exact de choses ou de gens**», qui a donné **renombrement «recensement**». Est en **surnombre** ce qui est en trop. Enfin l'expression latine *numerus clausus* «**nombre clos**» est encore usitée lorsque le nombre de personnes admises dans certaines fonctions est limitée.

L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL

Le département d'Etat américain récompense la société Alaffia

La société américano-togolaise Alaffia a reçu l'Award for Corporate Excellence 2018 du Secrétariat d'Etat des Etats-Unis dans la catégorie « *Autonomisation économique des femmes* ». La cérémonie de remise du prix a eu lieu le vendredi 5 octobre 2018, au Département d'Etat à Washington DC. Etaient présents à la cérémonie, M. David Hale, sous-secrétaire aux Affaires Politiques, Mme Manisha Singh, secrétaire adjointe du Bureau des Affaires économiques et commerciales, M. Olowo-n'djo Tchala et Mme Rose Hyde, fondateurs d'Alaffia, M. Frederic Hegbé, ambassadeur du Togo aux Etats-Unis, et M. David Gilmour, celui des Etats-Unis au Togo.

Le Togo était à l'honneur à cette cérémonie de remise de prix aux meilleures sociétés de l'année à Washington DC. Alaffia dont il s'agit, est installée au Togo et à Tumwater, aux Etats-Unis, spécialisée dans la transformation du beurre de Karité, d'huile palmiste et autres que la société enrichit et vend sur le territoire américain.

Faisant l'éloge d'Alaffia, Mme Manisha Singh a déclaré que l'entreprise installée dans l'Etat de Washington et au Togo atténue la pauvreté et fait progresser l'égalité des sexes grâce au commerce équitable des ressources locales d'Afrique de l'Ouest afin de produire des produits de santé et de beauté destinés au marché mondial. Alaffia emploie directement plus de 700 femmes



Les fondateurs de la société Alafia, le couple Tchala (à droite) recevant le prix.

dans les zones rurales du Togo, leur versant un salaire correspondant à quatre fois le revenu familial moyen et des contrats avec plus de 14 000 femmes en tant que fournisseurs. Mme Singh a ajouté : « *L'histoire d'Alaffia commence dans le Togo rural entre une volontaire du Corps*

de la paix américain Rose et un habitant du Togo Olowo-n'djo. Cette histoire illustre le pouvoir de la compréhension interculturelle et de l'entrepreneuriat innovant. Fondée en tant qu'entreprise sociale, Alaffia consacre 15% de ses ventes de commerce équitable à des projets

communautaires dans les zones rurales du Togo, afin d'améliorer la santé maternelle et infantile, de promouvoir l'éducation et de protéger l'environnement au Togo. Ainsi, ce ne sont pas seulement les femmes qu'elles emploient directement, mais leurs effets sur la chaîne d'approvision-

nement constituent une plate-forme pour l'autonomisation économique des femmes. L'autonomisation économique des femmes est une priorité essentielle de l'administration Trump. Les femmes représentent plus de la moitié de la population mondiale, mais seulement 40 % de la population active mondiale. La réduction de l'écart entre les sexes sur les marchés du travail pourrait accroître le PIB mondial de 28 000 milliards de dollars d'ici 2025 ».

L'Award for Corporate Excellence du Secrétariat d'Etat des Etats-Unis récompense les sociétés exceptionnelles depuis 1999. Ces sociétés respectent des normes élevées et représentent les valeurs américaines dans la manière dont elles

exercent leurs activités, contribuant, ainsi à la mission du Bureau des Affaires économiques et commerciales de renforcer la croissance et de garantir l'avenir pour tous. « *Des entreprises intelligentes et prospères avec des opérations durables et un développement communautaire contribueront à tous nos succès. Les marchés et les opérations à travers le monde créent de la prospérité, créent de la sécurité, ici et là-bas, chez nous et à l'étranger* », a dit la secrétaire adjointe du Bureau des Affaires économiques et commerciales.

Blandine TAGBA-ABAKI

AVIS DE RECRUTEMENT

Le cabinet Grant Thornton Togo, pour le renforcement de ses ressources humaines recrute des collaborateurs comptables au poste de chef de mission / Expertise comptable.

Profil recherché : Chef de mission / Expertise comptable

- Etre titulaire d'un Bac + 4 / Bac + 5 en Comptabilité ;
- Justifier d'une expérience d'au moins 4 - 5 années en tant que collaborateur comptable au sein d'un cabinet ;
- Avoir le sens de la rigueur ;
- Pouvoir travailler en équipe ;
- Etre discret (e), courtois (e) et disponible ;
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique ;
- Maîtriser l'anglais professionnel.

Missions

- * Tenue de la comptabilité ;
- * Préparation des reporting mensuels et trimestriels ;
- * Revue des comptes ;
- * Elaboration des états financiers ;
- * Classement, imputation et saisie des pièces comptables ;
- * Tenue des états de rapprochement bancaire.

Pièces à fournir

- La lettre de motivation ;
- Le CV détaillé ;
- La copie des diplômes et attestations ;
- La copie de la carte nationale ou du passeport en cours de validité.

Les dossiers de candidatures sont reçus exclusivement par email à l'adresse électronique suivante : recrut@tg.gt.com au plus tard le **19/10/2018**.

RESULTATS DE L'EVALUATION DE L'APPEL D'OFFRES RESTREINT N° AOR_004/2018/LNT DU 20 JUILLET 2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLÔTURE A DAPAONG POUR LE COMPTE DE LA LONATO

LOT UNIQUE				
N° d'ordre	SOUSSIONNAIRES	MONTANTS EN F CFA TTC A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANTS EN F CFA TTC APRES CORRECTIONS ET AJUSTEMENTS	OBSERVATIONS
1	Entreprise BASSER – BTP	24 007 807	24 007 801	Offre Conforme
2	Entreprise AHANTI – BTP	28 132 866	28 132 866	Offre Conforme
3	Entreprise SAVANES CONSTRUCTION	15 155 512	15 155 512	Offre Conforme
4	Entreprise ICBA – BTP	31 358 702	30 888 321	Offre Conforme
5	Etablissement CGEC	20 276 283	19 262 469	Offre Conforme
6	Entreprise G.O.C.	15 612 448		Non Conforme : Absence de garantie de soumission comme demandée dans le DAO
7	Etablissement MENA MA CABANE	31 909 333		Non Conforme : Absence de garantie de soumission comme demandée dans le DAO

Attributaire provisoire : ENTREPRISE SAVANES CONSTRUCTION, soumissionnaire dont l'offre a été évaluée conforme et moins-disante pour un montant TTC de quinze millions cent cinquante cinq mille cinq cent douze (15 155 512) francs CFA.

PROMOTION DE LA FEMME AU TOGO

Que comprendre des concepts d'équité et d'égalité de genre ?

Le Togo s'apprête à élaborer une nouvelle Stratégie Nationale de l'Équité et l'Égalité de Genre (SNEEG), dont la finalité est de promouvoir l'équité et l'égalité de genre, l'autonomisation de la femme et sa participation effective à la prise de décisions à tous les niveaux du processus de développement. A cet effet, une mission a sillonné tout le territoire national aux fins d'identifier et recueillir les besoins prioritaires de la population, surtout des femmes, de recenser les stéréotypes dans le domaine du genre, les interventions au niveau de chaque région et les propositions stratégiques de tous les acteurs impliqués dans l'autonomisation des femmes. Aux termes des consultations avec les différents acteurs et partenaires, Dr Irène Ashira Aïssah-Assih, consultante et chef de cette mission, revient dans un entretien, sur les notions d'équité et d'égalité, afin d'aider la population à mieux les appréhender. Elle explique également les raisons qui ont motivé l'élaboration d'une nouvelle SNEEG et ce à quoi elle servira.

Selon des statistiques, les femmes togolaises contribuent de manière significative dans l'économie nationale et restent, de ce fait, un pilier de développement durable. Néanmoins, cette contribution reste encore faible, au regard de celle des hommes, malgré leurs efforts et leur supériorité numérique, ainsi que pour assurer leur propre épanouissement. Pour renverser la tendance, notamment en se conformant aux textes internationaux auxquels il a adhéré, le Togo a pris des dispositions, depuis plusieurs années, pour assurer l'égalité entre les sexes dans le sens d'atteindre la prospérité, la paix et le développement social. Au nombre de ces dispositions on peut citer l'élaboration et la mise en œuvre de la Politique Nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre (PNEEG), assortie d'une stratégie et plusieurs autres programmes ambitieux. Cependant, des défis importants demeurent, puisque jusqu'à ce jour, la femme togolaise est encore à la traîne. D'où la nécessité d'élaborer une nouvelle stratégie conséquente, qui prenne en compte toutes les aspirations des populations togolaises et surtout des premières bénéficiaires que sont les femmes. Mais avant d'arriver à l'élaboration de ce texte stratégique, il est important de revenir sur ces notions de base que sont « l'équité » et « l'égalité » qui sous-tendent la parité tant attendue par tous.

Selon la consultante commise pour élaborer cette stratégie, Mme Irène Ashira Aïssah-Assih, les termes « équité » et « égalité » sont parfois utilisés de façon interchangeable, entraînant une confusion. Mais, ces concepts, bien que liés, se différencient. En effet, l'équité repose sur la volonté de comprendre les gens et de leur donner ce dont ils ont besoin pour s'épanouir et vivre de manière saine. L'égalité, quant à elle, repose sur la volonté d'offrir la même chose à tous les gens pour qu'ils puissent s'épanouir et vivre des vies saines.

Équité et égalité, deux notions interchangeables

Tout comme l'équité, l'égalité vise à promouvoir la justice, mais l'égalité ne peut être atteinte que si tous les gens partent du même point de départ et ont les mêmes besoins.

« Par exemple, si des coureurs font un sprint sur une piste ovale, dans le cadre d'une compétition sportive, le concept d'égalité nous amènerait à accorder le même traitement à tous les coureurs, et donc à fixer un même point de départ pour tous. En apparence, cela semble juste. Par contre, nous savons que les coureurs placés dans les couloirs intérieurs bénéficient d'un avantage certain, comparativement aux coureurs placés dans les couloirs extérieurs, puisque la distance qu'ils doivent parcourir est plus courte. Par conséquent, la notion d'égalité, en considérant le point de départ, ne donne pas des résultats justes », a-t-elle expliqué.

Ceci, étant, poursuit-elle, le concept d'équité mènerait à décaler les positions de départ des coureurs, afin de compenser tous les désavantages que subissent les coureurs placés dans les couloirs extérieurs. Dans un tel cas, un traitement différent ou individualisé produit des résultats plus justes que ne le ferait un traitement identique. Elle a ajouté que la même distinction entre « équité » et « égalité » s'applique en matière d'éducation, de santé et de soins, etc. soutenant qu'une bonne compréhension des différents éléments qui distinguent l'équité de l'égalité permet de reconnaître les différences entre les gens sur les plans de la santé et du bien-être, celles qui sont injustes, évitables et que l'on peut transformer, puis de réagir en conséquence. « Et c'est ce qu'on appelle la discrimination positive », affirme Dr Aïssah.

Une politique nationale qui a porté des fruits

Pour asseoir ces notions d'équité et d'égalité, le Togo s'est doté en 2011 d'une politique nationale. Elle a porté des fruits par



Dr Irène Ashira Aïssah-Assih, consultante de la nouvelle Stratégie Nationale.

la valorisation de la position de la femme dans la famille et au sein de la communauté, l'accroissement de sa capacité productive et son niveau de revenu. Aussi, note-t-on l'amélioration de l'accès équitable des femmes et des hommes aux services sociaux, ainsi que la promotion de la participation équitable des hommes et des femmes à la gestion du pouvoir, au respect du droit et à la suppression des violences sous toutes ses formes. Cependant, afin de renforcer les acquis et mieux positionner les contributions des femmes dans la marche du pays vers l'émergence, le ministère en charge de la Promotion de la Femme s'est proposé d'élaborer une nouvelle stratégie en support à la PNEEG pour la période 2017-2027 et un plan d'action quinquennal 2017-2022. « L'ancienne stratégie étant arrivée à terme, il était urgent et indispensable de penser à une nouvelle, qui prendrait en compte les nouveaux enjeux liés à l'automatisation de la femme, ainsi qu'à l'équité et l'égalité de genre au Togo », précise Mme Assih. Selon elle, cette nouvelle stratégie constitue une réponse adéquate pour la réalisation pleine et entière de l'équité et de l'égalité de genre au Togo à l'horizon 2030. Car, plusieurs facteurs concourent à l'élaboration de cette nouvelle stratégie, notamment, la nécessité d'évaluer la mise en œuvre de l'ancienne stratégie arrivée à terme, l'agenda

social du chef de l'Etat qui veut faire de la promotion de la femme une réalité dans le pays, dans tous les champs socio-professionnels et dans la prise de responsabilité. Il est question également de l'agenda mondial du développement, dont l'objectif numéro 5 est intitulé « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » de l'agenda 2063 de l'Union Africaine sous l'Aspiration numéro 6 titré : « Égalité entre hommes et femmes dans toutes les sphères de la vie », de l'article 9 du protocole de la Charte africaine des Droits de l'Homme et des peuples sur les droits de la femme en Afrique (Protocole de Maputo) de 2003 qui garantit le droit égal des femmes à participer aux processus politiques et décisionnels. Cette stratégie prendra en compte aussi la Déclaration solennelle sur la parité hommes-femmes en Afrique. Seront enfin pris en considération l'Agenda 2020 de la CEDEAO, les directives de l'UEMOA en matière de genre, le Plan National de Développement (PND 2018-2022), a laissé entendre Mme Aïssah-Assih.

Implication des populations au processus

Concernant le processus devant aboutir à l'élaboration de la SNEEG, il est capital qu'il soit consultatif et très participatif, pour prendre en compte les points de vue des populations (Femmes et hommes des groupements, leaders religieux, filles

et garçons des lycées et universités, cadres régionaux des services déconcentrés, société civile, secteur privé...), et surtout avoir un draft des défis à relever. « Nous avons été très agréablement surpris par l'enthousiasme et la mobilisation des populations, notamment les femmes et les jeunes filles qui se sont exprimées ouvertement. Ce qui nous a permis d'identifier les besoins des services d'appui au niveau déconcentré pour assurer une réponse adéquate aux besoins des femmes et des filles », a souligné la consultante. Selon ses propos, les consultations ont révélé que la femme togolaise avait des besoins prioritaires dans presque tous les domaines de la vie socio-économique et politique. De façon générale, l'on peut citer l'accès à l'éducation de base et à l'alphabétisation, aux soins de santé primaires et notamment les soins de la mère et de l'enfant. Il y a l'accès à la terre et aux moyens de production, y compris les intrants, l'accès aux emplois décentés, au crédit pour le financement des activités génératrices de revenus. Plus encore, la lutte contre les violences basées sur le genre et la lutte contre les mariages et grossesses précoces restent des préoccupations. Aussi, note-t-on la persistance des pesanteurs socioculturelles, l'accès limité aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

A quoi va servir cette nouvelle stratégie ?

Selon Mme Aïssah-Assih la nouvelle stratégie servira d'abord à l'Etat et à ses démembrés, parce qu'ils seront ainsi dotés d'un outil déterminant dans la fixation des priorités nationales et la planification des interventions de développement pour une plus grande égalité entre les hommes et les femmes. Elle sera également utile aux Organisations de la Société Civile, aux partenaires de la coopération bilatérale et multilatérale qui vont pouvoir harmoniser leurs interventions avec les priorités et orientations

définies par la Stratégie. Enfin, les principaux bénéficiaires seront les différentes composantes de la population togolaise, dont les préoccupations seront traduites en priorités de développement pour les meilleures prises en compte dans tous les instruments de planification, de programmation, de budgétisation et dans les programmes de développement nationaux et sectoriels. Par ailleurs, la consultante a fait observer que les partenaires techniques et financiers du Togo sont les principaux accompagnateurs et garants de l'atteinte des ODD. Ils sont, de ce point de vue, les mieux indiqués pour apporter leurs concours techniques et financiers dans la mise en œuvre des principales actions stratégiques que retiendront la SNEEG et, son plan d'action quinquennal qui couvrira la période 2019-2023. Pour preuve, la Banque Africaine de Développement à travers le Projet d'Appui à l'Inclusion Financière des Femmes Vulnérables (PAIFFV) finance le processus d'élaboration de la nouvelle stratégie. La consultation vise donc à les emmener à se positionner clairement sur les actions qu'ils comptent accompagner pour la population togolaise dans la traduction concrète de la SNEEG 2019-2028. Au demeurant, Mme Assih a félicité le gouvernement togolais pour la priorité accordée aux questions de genre, à travers l'adoption d'une politique nationale en 2011, des lois et textes en faveur du genre et l'initiative et la mise en œuvre de plusieurs fonds, notamment le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI), des programmes et projets pour l'autonomisation de la femme.

A noter que le document final sera validé en octobre 2018.

**Yankolina
M. TINGAENA**

VIABILITE ET RENTABILITE DU TRANSPORT AERIEN

Air Côte d'Ivoire plaide la réduction des taxes et redevances

Les responsables d'Air Côte d'Ivoire ont présenté aux médias le 3 octobre dernier à Abidjan le déroulement normal du plan d'affaires de la compagnie depuis sa création tout en insistant sur l'indispensable réduction des taxes et redevances en vue de la viabilité et de la rentabilité des transporteurs aériens dans l'espace africain.

Opérationnelle depuis le 15 janvier 2013, sur les cendres d'une autre compagnie aérienne, Air Côte d'Ivoire a pour ambition, selon son directeur général, René Decurey, de « devenir la compagnie leader et de référence de l'Afrique de l'Ouest et du centre » et de faire du transport aérien une véritable industrie créatrice de richesses.

En cinq ans d'exploitation commerciale, la compagnie a pu consolider sa flotte actuellement de 10 avions dont 6 neufs achetés et diversifier son réseau de vol régional et domestique comportant 23 destinations, concentrant du coup 64 % du marché du transport aérien en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Ce lourd investissement a un fort impact catalyseur du dévelop-



Une flotte dont la plus part des avions achetés ont moins de trois ans d'âge.

pement de l'aéroport d'Abidjan devenu un hub, témoigne le Gal Abdoulaye Coulibaly, président du conseil d'administration d'Air Côte d'Ivoire.

Ainsi les fréquentations de l'Aéroport sont passées de (700 000 passagers en 2011 à plus de 2.000.000 en 2017, soit une croissance au double depuis 2013, date de lance-

ment des activités commerciales de la compagnie.

Si ces investissements lourds contribuent au développement effectif du hub d'Abidjan, Air Côte d'Ivoire ne bénéficie véritablement pas des retombées de la richesse créée, déplore le haut commandement.

Le compte d'exploitation d'Air Côte d'Ivoire

dégage un résultat négatif, avec une perte cumulée d'environ 65 milliards de F CFA en 2017 sur 326,186 milliards de chiffre d'affaires cumulés en 5 ans.

Air Côte d'Ivoire vatt-elle aussi sombrer comme la quarantaine de compagnies aériennes créées ces dernières années en Afrique de l'Ouest et du Centre ?

Poursuivre le plan de développement en dépit de l'environnement défavorable de charges d'exploitation exorbitantes et d'inégale répartition des richesses créées

« Malgré le bilan déficitaire prévu par le plan d'affaire à l'horizon 2017, Air Côte d'Ivoire ne déposera pas de bilan », a presque juré son président directeur adjoint, Laurent Loukou.

« Ce résultat négatif est conforme à notre plan d'affaires », a expliqué de son côté M. Decurey, en précisant qu'« Air Côte d'Ivoire a connu, comme toute nouvelle entreprise, une phase de création, une phase de lan-

cement réussie et est actuellement dans sa phase de développement qui précède la phase de maturité. »

A cette phase cruciale de développement nécessitant d'importants capitaux notamment en acquisition d'avions neufs de dernière génération et en formation du personnel navigant et de maintenance, la Direction générale affirme que la marge de perte a été exacerbée par les dernières hausses des prix des carburants.

La Direction générale assure également avoir élucidé l'énigme du sombre tableau de disparition en cadence des compagnies aériennes dans la sous région et défini des approches de solution pour la pérennité et la rentabilité de la compagnie.

A ce sujet, le directeur général René Decurey a pointé du doigt l'étroitesse du marché ayant pour conséquence la rude concurrence et deux anomalies majeures dans l'écosystème ouest-africain : les coûts élevés des charges (taxes et redevances) créées par des acteurs monopolistes en matière de fourniture de carburant et d'assistance ainsi que l'inégale répartition de la richesse générée par les compagnies aériennes.

Pour le DG, il est anormal que les taxes et redevances grugent de 36 % le chiffre d'affaires d'Air Côte d'Ivoire alors qu'en Europe, ces charges ne dépassent

pas 10 % pour les compagnies aériennes.

Cette année, Air Côte d'Ivoire dit « avoir déjà payé 30 milliards de FCFA de taxes et redevances sur les 83 milliards de FCFA de chiffres d'affaires réalisés de janvier à fin septembre 2018 ».

« Environ 71 % des charges d'exploitation de la compagnie échappant à notre contrôle, les efforts de réduction des coûts ne peuvent s'appliquer qu'à 29 % des charges sur lesquelles nous avons une influence directe », déplore la Direction générale dans ses efforts d'optimisation des coûts.

De nouvelles perspectives vers la rentabilité

Optimiste, le DGA Laurent Loukou estime que « si les taxes et redevances baissent ne serait-ce que de moitié, entre 15 à 20 %, nous pourrions à présent commencer à faire des bénéfices. » Le plaidoyer est dans ce sens en direction des pouvoirs publics. En attendant, Air Côte d'Ivoire poursuit la mise en place de nouvelles stratégies de rentabilité telles que l'alliance avec d'autres compagnies dont Ethiopian Airlines et la nouvelle Air Sénégal, le développement du long courrier, la création de centre de maintenance, etc.

Kossi N'BOUKE

CONFORTIS | **TRIPLEX F6 & PISCINE** |
A VENDRE | 92.85.77.77

| VUE SUR LE SEJOUR | | VUE SUR LA PISCINE | | VUE SUR LA SALLE D'EAU |

NIRVANA KEGUE
 05 CHAMBRES | SEJOUR | CUISINE | BOYERIE | GARAGE | PISCINE
 +228 92.85.77.77 | 93.71.70.75 | iconfortis@gmail.com

Façon de parler

« Qui pleure pour tout le monde finit par perdre les yeux » (proverbe turc).

« L'édifice de la haine est construit avec les pierres des affronts » (proverbe espagnol).

« Les mots ne bâtissent pas les murs » (proverbe grec).

« Le coup porté par un mot frappe plus fort que le coup porté par une épée » (pensée anglaise).

Programme de Radio Lomé

VENDREDI 12 OCTOBRE 2018

00 H 05 à 00 H 30 : Vieillesse heureuse ®
 00 H 30 à 01 H 00 : A nous les enfants ®
 01 H 00 à 01 H 30 : Journal des Nations Unies
 01 H 30 à 02 H 00 : L'Invité Surprise ®
 02 H 00 à 02 H 30 : Le Journal de Radio Lomé ®
 02 H 30 à 03 H 00 : Stop danger en kabyè et actions Communautaires
 03 H 00 à 03 H 30 : DW : Droit et Liberté
 03 H 30 à 04 H 00 : Nature et Santé ®
 04 H 00 à 04 H 30 : Christian Science
 04 H 30 à 05 H 00 : Stop Danger ®
 05 H 00 à 07 H 15 : Décibel soleil avec Eli et Firmin
 10 H 05 à 11 H 00 : Ce que je sais avec Fidèle MAWUENA
 11 H 03 à 12 H 00 : L'AS et la cagnotte avec Léonie et Bintou
 12 H 03 à 14 H 00 : Tranche des informations de la mi-journée
 14 H 03 à 15 H 00 : Les causeries en Ewé avec DETSI
 17 H 30 à 18 H 00 : Togo parade avec David SODHAR
 18 H 03 à 18 H 05 : Un jour dans le monde ®
 19 H 00 à 19 H 30 : Journal du soir
 20 H 00 à 20 H 30 : Questions agricoles/ DEVI
 20 H 30 à 21 H 30 : Confiance avec Leila et Léonce
 21 H 30 à 22 H 00 : Maux des enfants avec Geneviève KPOGNON
 22 H 30 à 22 H 45 : Si le Togo m'était conté
 22 H 45 à 00 H 00 : La cour des anciens avec SODHAR

SAMEDI 13 OCTOBRE 2018

00 H 05 - 01 H 00 : Vision ®
 01 H 00 - 01 H 30 : RFI : Les grandes voix de l'Afrique : l'Enfant de Kouroussa
 01 H 30 - 02 H 00 : Miroir de la société
 02 H 00 - 02 H 30 : Le Journal de Radio Lomé ®
 02 H 30 - 03 H 00 : Echo de l'OTR ®

03 H 00 - 03 H 30 : DW : Droit et Liberté
 03 H 30 - 04 H 00 : Conseils pour tous en Français avec Carré Jeunes
 04 H 00 - 04 H 30 : Country Music ®
 04 H 30 - 05 H 00 : Recital
 05 H 00 - 07 H 00 : Bonjour Soleil avec Rachel
 08 H 03 - 08 H 15 : Le coin du 7^e art avec David SODHAR
 08 H 30 - 09 H 00 : Pages littéraires avec Jean Pierre TAYELEKE
 09 H 00 - 10 H 00 : Cartes sur table avec Tanguy ARRE
 10 H 03 - 10 H 30 : Mon handicap, ma force
 10 H 45 - 11 H 30 : Chronique santé avec Alice Berthe BARANDAO
 11 H 30 - 12 H 00 : Droits et devoirs du citoyen avec Nicaise TOKPAH
 12 H 30 - 13 H 00 : Le magazine pluriel + pub.
 14 H 00 - 15 H 00 : Fréquence Jeunes avec David et les Jeunes
 15 H 03 - 15 H 30 : A nous les enfants avec Alaï Ôté
 18 H 03 - 18 H 05 : Un jour dans le monde ®
 18 H 05 - 18 H 30 : What do you know / Gabriel AYENA
 18 H 30 - 19 H 00 : Racine et identité avec Gabriel ADIGBLI
 19 H 00 - 19 H 30 : Journal du soir
 19 H 45 - 20 H 00 : La génération des TIC avec DEM Matchi
 20 H 00 - 21 H 00 : Les contes du soir
 21 H 00 - 21 H 30 : La prédication de Dr BELLO
 21 H 30 - 22 H 00 : Portrait sensible avec David TCHAKBERA
 22 H 30 - 00 H 00 : Me voici je suis le DJ avec Firmin

DIMANCHE 14 OCTOBRE 2018

00 H 05 - 01 H 00 : Confidences ®+
 01 H 00 - 01 H 30 : Questions Agricoles ®
 01 H 30 - 02 H 00 : Mélodies d'hier ®
 02 H 00 - 02 H 20 : Le journal de Radio Lomé

02 H 30 - 03 H 00 : RFI : Les grandes voix de l'Afrique : le porte étandard
 03 H 00 - 03 H 30 : Magazine santé de la Deutsche Welle
 03 H 30 - 04 H 00 : La voix du poète ®
 04 H 00 - 04 H 30 : Droits et devoirs du citoyen
 04 H 30 - 05 H 00 : Récital
 05 H 00 - 05 H 30 : Bonjour Dimanche avec Rachel
 05 H 30 - 05 H 35 : L'administration au quotidien : Désiré HEGBE
 07 H 00 - 07 H 15 : Panorama
 07 H 15 - 07 H 30 : Acteur de Développement avec NAKPANE Kpapou
 07 H 30 - 08 H 00 : Gospel Music avec Gracia EGOME
 08 H 03 - 08 H 30 : Emission religieuse Catholique « Parole et Vie »
 08 H 30 - 09 H 00 : Emission religieuse protestante « Dieu vous aime »
 09 H 00 - 09 H 30 : Conseil pour tous en Ewé
 09 H 30 - 10 H 00 : Conseil pour tous en Kabyè
 10 H 03 - 10 H 30 : F...comme femme avec Léonie DEGBOE & Sylvie B.
 10 H 30 - 11 H 00 : Pour demain les enfants avec Nicaise TOKPAH
 11 H 03 - 12 H 00 : Club dédicace avec Estée A.
 12 H 00 - 12 H 15 : Madame au quotidien avec Bintou
 12 H 30 - 14 H 00 : Journal +Pub
 14 H 03 - 14 H 30 : Sur les rayons de la discothèque avec Estée
 14 H 30 - 15 H 00 : Variétés musicales Slows
 15 H 00 - 19 H 00 : Sport sur l'antenne
 19 H 30 - 20 H 00 : Notre environnement avec KOMOU Désiré ®
 20 H 00 - 21 H 00 : Agbéyéyé, Kabyè Tanaou
 21 H 00 - 21 H 30 : Concert spirituel/ Jean-Marie MATTY
 21 H 30 - 22 H 00 : Le temps du High Life ASSIMADI
 23 H 00 - 24 H 00 : Oxygène jazz.




AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 12/10/18

BONS DU TRÉSOR

L'AGENCE UMOA-TITRES ET LE TRÉSOR DU TOGO
portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession de bons du Trésor dont les termes sont les suivants:



364
JOURS

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	: ÉTAT DU TOGO
MONTANT MISE EN ADJUDICATION	: 25 000 MILLIONS DE CFA
VALEUR NOMINALE UNITAIRE	: 1 MILLION DE CFA
DURÉE	: 364 JOURS
Taux d'intérêt	: MULTIPLES
DATE DE VALEUR	: LUNDI 15 OCTOBRE 2018
ÉCHÉANCE	: DIMANCHE 13 OCTOBRE 2019

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date: Vendredi 12 octobre 2018 à 10h00mn TU (Heure locale)

Les offres seront reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA

Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

Date: le 04 octobre 2018

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres

M. Adrien DIDUF

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique de la République Togolaise

M. Ekpaou ADJABO

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres: email : adjudications@umoa-titres.org / Tel : +221 33 839 10 10 / Fax : +221 33 839 45 57




AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 16/10/18

BONS DU TRÉSOR

L'AGENCE UMOA-TITRES ET LE TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE
portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession de bons du Trésor dont les termes sont les suivants:



28
JOURS

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	: ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE
MONTANT MISE EN ADJUDICATION	: 30 000 MILLIONS DE CFA
VALEUR NOMINALE UNITAIRE	: 1 MILLION DE CFA
DURÉE	: 28 JOURS
Taux d'intérêt	: MULTIPLES
DATE DE VALEUR	: MARDI 17 OCTOBRE 2018
ÉCHÉANCE	: MARDI 13 NOVEMBRE 2018

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date: Mercredi 16 octobre 2018 à 10h00mn TU (Heure locale)

Les offres seront reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA

Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

Date: le 30 octobre 2018

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres

M. Adrien DIDUF

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire

M. Román Jacques ASSAHORE

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres: email : adjudications@umoa-titres.org / Tel : +221 33 839 10 10 / Fax : +221 33 839 45 57

Mots échelonnés

Par Bill-Richard AKAKPO

PROBLEME N° 154

Formez à chaque fois que vous descendez d'une marche de l'échelle, un nouveau mot de cinq lettres en changeant une lettre du mot précédent. Les cases qui comportent une étoile correspondent aux lettres à changer. Les définitions des mots à trouver sont données à droite.

M	A	I	R	E	Officier municipal
☆					Composée de deux
☆					Réaliser
	☆				Se passe à TOGO 2000
☆					Pas claire
☆					Avaler un liquide
			☆		L'avion en a une noire
☆					Un peu humide
			☆		Réligieux tibétain
		☆			D'une couleur sombre

SOLUTION N° 153

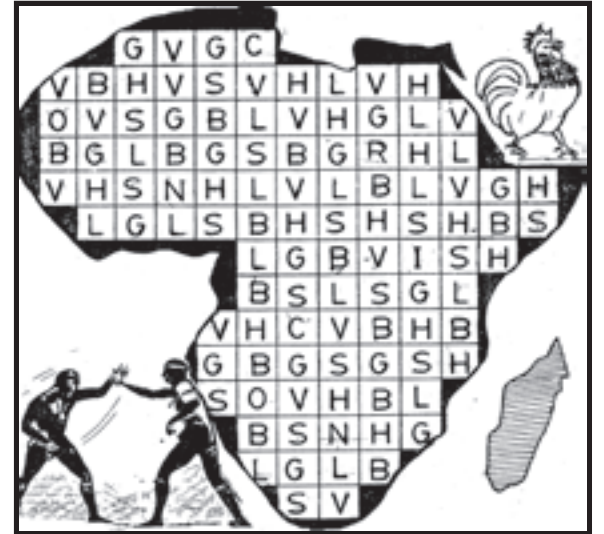
D	A	G	U	E
D	O	G	U	E
D	O	G	M	E
D	O	R	M	E
F	O	R	M	E
F	E	R	M	E
T	E	R	M	E
T	E	R	N	E
T	E	R	R	E
S	E	R	R	E

Le mot caché

N° 730

Par D. KANKPE

Rayez toutes les lettres qui sont inscrites 16 fois dans la grille, puis repérez une à une horizontalement dans un ordre logique, les lettres constituant le mot caché.



LE MOT CACHE →

SOLUTION N° 729 : PLURICELLULAIRE

LA CROIX MAGIQUE

Par Bill-Richard AKAKPO

PROBLEME N° 171

Complétez les cases vides de la croix ci-dessous par neuf lettres de façon à former six mots de sept lettres, trois horizontalement et trois verticalement. Les définitions de ces six mots vous sont données.

HORIZONTALEMENT

- On y prend le bus
- Demandes à Dieu
- Désolées

VERTICALEMENT

- Armes médiévales
- Atelier d'un certain artisan
- Ratées

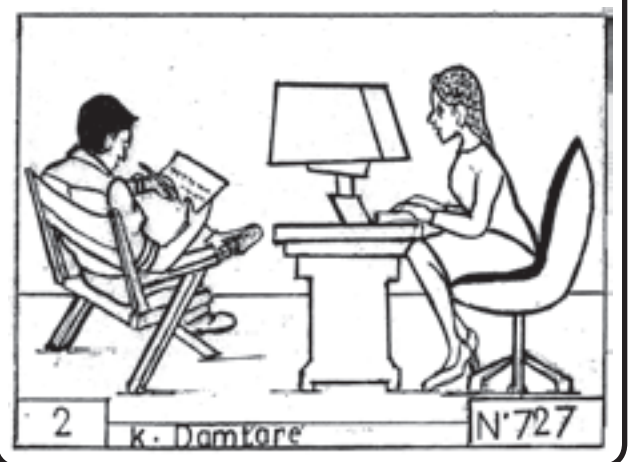
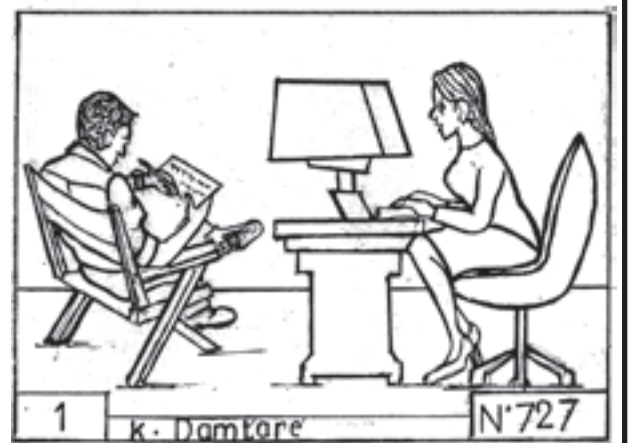
GRILLE A COMPLETER

		4	5	6			
		G	P	F			
		L	O	O			
1	S	T				O	N
2	P	R				E	S
3	N	A				E	S
			E	I	E		
			S	E	S		

SOLUTION DU JEU N° 170

			4	5	6		
			I	P	F		
			L	A	L		
1	C	A	L	C	U	L	E
2	C	R	E	T	O	I	S
3	A	T	T	I	R	E	E
			R	S	E		
			E	E	E		

Les 7 erreurs



Chiffres codés

Par D. KANKPE

PROBLEME N° 736

Dans la grille ci-dessous, les chiffres ont été remplacés par des symboles. Chaque symbole représente toujours le même chiffre. Au bout de chaque ligne horizontale et verticale se trouve le total obtenu par additions successives des chiffres. Trouvez quel chiffre se trouve derrière chacun des symboles utilisés. Pour vous aider : commencez par la colonne où il y a 3 symboles identiques.

	=	□						=	21
	=	□						=	21
	=	□						=	24
	=	□						=	23
	=	□						=	20
			21	21	23	20	24		

SOLUTION N° 735

	=	5
	=	6
	=	7
	=	8

LES 7 ERREURS

SOLUTION N° 726

- La crête de l'oiseau.
- Le bec de l'oiseau.
- L'oreille de l'animal.
- Le liquide du pot.
- La coiffure de la femme.
- La branche à droite de l'arbre.
- La branche à gauche de l'arbre.

VOTER REGISTRATION PROCESS

CENI Chairperson satisfied with good occurrence in zone 1

• Operations in zone 2 start next 17th October

Started in the zone 1 on 1st October 2018, the voter registration operations ended on 9th October with a day's extension made public on the eve. In the wake of the operations, the Independent National Electoral Commission (CENI) Chairman, Prof. Kodjona Kadanga held a press briefing during which he said to be satisfied with the good occurrence of the process in the first zone.

The CENI Chairperson, Prof. Kodjona Kadanga held a press briefing last Wednesday following the end of the voter registration operations in the zone 1. On the occasion, he informed the media professionals about the whole process in the said zone.

"We visited many voter registration centers to make sure of the good occurrence of the operations in the zone 1. The visits allowed us to notice a great mobilization of Togo citizens aged 18 and over willing to get registered in order to have their voting cards. Altogether, the registration of voters in the first zone went on well. Once again, I'm grateful to the citizens for answering the call", stated Prof. Kadanga.

Nevertheless, he noted some difficulties due to technical failure. He added that the problems were solved and the operations went on smoothly the following days. According to him, in view of the throng of people in the registration centers, the CENI decided to extend the closing hour to 5 p.m. from 3rd October. Moreover, the operations were extended to 9th October instead of 8th, that is 24 hours' extension to allow more people to get registered.

In the zone 2, the voter registration operations start next 17th October and will go on until 24th October. Thus, the CENI Chairperson calls on all the Togolese citizens aged 18 and over to get registered in the second

zone.

It should be recalled that the zone 2 includes the Independent Local Electoral Commissions (CELIs) of Amou, Ogou-Anié, Wawa-Akébou, Blitta, Tchamba, Tchaoudjo, Sotouboua-Mô, Assoli, Bassar, Binah, Dankpen, Doufelgou, Kéran, Kozah, Kpendjal-Kpendjal-Ouest, Oti-Oti-Sud, Tandjoaré and Tône-Cinkassé, that is 18 CELIs in all.

Prof. Kadanga grasped the opportunity to appeal to all the involved actors to try their best in order to make the registration process a full success.

**Célestine Tanty
AGBONON**

FIGHT AGAINST MONEY LAUNDERING AND TERRORISM FINANCING

Involving University actors in the fight

The 2018 Lome International Scientific Days took place with researches and innovations to favor the sustainable development of Africa as keynote. On Tuesday, the event was centered on the fight against money laundering and terrorism financing under the aegis of the CENTIF-TOGO and CIMSA/LBA-FT.

The national unit of financial data processing in Togo, CENTIF-TOGO (Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières du Togo), in cooperation with the interdepartmental monitoring committee of activities relating to the fight against money laundering and terrorism financing (CIMSA/ LBA-FT) held a seminar with the University world on the fight against money laundering and terrorism financing. It was last Tuesday within the framework of the 18th Lome International Scientific Days devoted to "Africa faced with Sustainable Development Goals (SDGs): Researches and Innovations for Sustainable Development",

"Generalities and legal framework of LBC/FT", "LBC Systems and Institutional framework",

were the topics developed on Tuesday. The meeting enabled not only to draw the attention of the University world on the threat of the phenomenon to students targeted by criminals and terrorists but also to discuss the contribution of University actors to the fight against these two scourges.

In his launching address, the Director of Research and Technological Innovations at Lome University, Prof. Essohanam Batchana, indicated that the fight calls on all the socio-professional actors of the country including Universities whose role is to train good citizens, researchers and specialists that are able to intervene and innovate in all areas.

On his part, the CENTIF-Togo Chairman, Mr. Tchaa Bignossi

Aquitème, said that in reply to the threat of money laundering and terrorism to security and for stability and the integrity of countries' financial systems, a fight has been organized at the global level through the resolutions of the UN Security Council, the conventions of the African Unions (AU) and the recommendations of the GAFI created in 1989.

Concerning the UEMOA zone, Mr. Aquitème stated that the Council of Ministers has issued directives and regulations for the implementation of international norms in force in the member countries.

Clotilde KPARESSI

Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICES DE CONSULTANT – SELECTION DE CABINET)

Pays : TOGO

Nom du projet 1 : Projet d'Opportunités d'Emplois pour les Jeunes Vulnérables (EJV)

Financement: DON IDA D1730 - TG

Nom du projet 2 : Projet de Filets Sociaux et Service de Base (FSB)

Financement: DON IDA D1740 - TG

Intitulé de la mission : AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DES PROJETS D'OPPORTUNITES D'EMPLOIS POUR LES JEUNES VULNERABLES (EJV) ET FILETS SOCIAUX ET SERVICES DE BASE (FSB) EXERCICES- 2018 (JUILLET 2017 A DECEMBRE 2018), 2019 ET 2020

Référence : AMI N° 005/2018/ANADEB/PRMP du 4 octobre 2018

1- Le Gouvernement de la République Togolaise a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un don de 15 millions de dollars US pour mettre en œuvre le projet d'Opportunités d'Emploi pour les Jeunes Vulnérables (EJV) et un don de 29 millions de dollars US pour la mise en œuvre de celui de Filets Sociaux et Services de Base (FSB) et a l'intention d'utiliser une partie de ce fonds pour régler des missions de services de consultant.

2- Les services de consultant (les services) ont pour objet de permettre à un consultant externe aux projets (cabinet) d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière réelle des Projets d'Opportunités d'Emploi pour les Jeunes Vulnérables (EJV) et de Filets Sociaux et Services de Base (FSB), en validant la régularité et la sincérité des comptes à la fin de chaque exercice fiscal et en s'assurant que les ressources mises à la disposition des deux projets à travers l'institution porteuse : L'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB) et ses Antennes régionales sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des résultats. A cet effet, le consultant aura entre autres à :

- Emettre une opinion sur les états financiers annuels des Projets ;
- Préparer une lettre de contrôle interne pour chaque projet ;
- Examiner l'éligibilité et l'exactitude de :
 - Transactions financières durant la période sous revue ;
 - Soldes des comptes à la clôture de l'exercice sous revue ;
 - L'utilisation des comptes désignés en conformités avec les accords de financement ;
 - L'adéquation du contrôle interne avec les mécanismes de décaissement ;

- Accorder une attention particulière à la conformité des soldes des Comptes Désignés à la clôture de l'exercice fiscal avec les procédures de la Banque Mondiale ;
- Examiner l'adéquation du système de contrôle interne en fonction des mécanismes de décaissement ;
- Vérifier les états certifiés de dépenses ou les rapports de suivi financiers utilisés comme base de demande de remboursement de fonds à la Banque Mondiale ;
- Effectuer les tests, procédures d'audits et vérification considérés nécessaires au regard des circonstances.

3- La durée globale de la mission par Exercice et par Projet est estimée à environ 100 Hommes jours.

4- L'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB) invite à présenter les cabinets éligibles («Consultants») ayant une expérience confirmée dans les domaines identifiés ci-dessus, à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les cabinets intéressés doivent fournir les informations et documents ci-après indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services :

- Brochures, prospectus ;
- Qualifications pour exécuter les services ;
- Références dans les missions similaires au cours des dix (10) dernières années,
- Références des clients ;
- Attestation d'inscription au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'International Federation of Accountants (IFAC) ou la Fédération Internationale des Experts Comptables et Commissaires aux Comptes Francophones (FIDEF) ;
- Carte d'opérateur économique en cours de validité ou toute autre pièce équivalente ;
- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- Attestation de non faillite datant de moins de trois (3) mois ;
- Quitus fiscal datant de moins de trois (3) mois ;
- Quitus social datant de moins de six (6) mois ;
- Attestation de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales
- Attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation

5- Les critères de sélection du cabinet sont les suivants :

- a) Critères de présélection éliminatoires
 - Etre régulièrement et légalement constitué et spécialisé dans le domaine d'audit comptable et financier (critère éliminatoire) ;
 - Etre régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF (critère éliminatoire) ;
 - Disposer d'au moins deux Associés dont le principal (ou Associé-Gérant) est un Expert-comptable diplômé inscrit au tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF (critère éliminatoire) ;

- Disposer d'au moins deux (2) réviseurs comptables confirmés en audit financier (critère éliminatoire).

b) Critères de sélection

- Missions d'audit financier et comptables réalisées de façon générale au cours des dix (10) dernières années ;
- Missions d'audit financier et comptable réalisées pour des projets de développement au cours des cinq (05) dernières années ;
- Missions d'audit financier et comptable réalisées pour les projets financés par la Banque mondiale au cours des cinq (05) dernières années ;

6- Les consultants intéressés par la mission sont invités à porter leur attention sur le paragraphe 1.9 des Directives de la Banque Mondiale : Sélection et Emploi de consultants par les Emprunteurs, de janvier 2011 et révisées en juillet 2014 (« Directives de Consultants »), qui décrit les politiques de la Banque Mondiale sur les conflits d'intérêt.

Une liste restreinte de six (06) consultants présentant au mieux les qualifications requises sera constituée et un consultant sera sélectionné suivant la méthode de « Sélection au Moindre Coût (SMC) » telle que décrite dans les Directives de Consultant ci-dessus citées.

8- Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures de services suivantes : de lundi à vendredi de 09 h à 12 h et de 15 h à 17 h (heures locales).

9- Les manifestations d'intérêt, rédigées en français portant la mention « MANIFESTATION D'INTERET POUR L'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DES PROJETS EJV ET FSB EXERCICES – 2018, 2019 ET 2020 » doivent être déposées en trois (03) exemplaires (1 original + 2 copies) à l'adresse ci-dessous suivante (en personne ou par e-mail), au plus tard le 22 octobre 2018 à 16 heures précises, heure locale.

Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB) sise au quartier Agbalépédogan, Lomé, rue 48 Maison 426, Villa Malou 01B.P. : 2098 Lomé-Togo, Tél. : (00228) 22 25 57 11 ; E-mail : anadebtogorecruitment@gmail.com
Le présent avis peut être consulté sur le site de l'ANADEB : www.anadeb.org.

La Personne Responsable des Marchés Publics

Atchidalo Mazalo KATANGA

Etsɔ yawoɗa nye ɗetugbuiviwo fe nkekenyuie le xexea me

Dudɔnuna la Kolani-Yentcharé xlɔ nu ɗetugbuiviwo be woauli vevie

Etsɔ yawoɗa si va yi, kele 11 lia, enye ɗetugbuiwo fe nkeke le xexea me gododo. Do nɔ na nkeke ntu ntu si dzi azã la ɗuɗu kɔnuwo woa-va eme le Dapaong la, dudɔnuna si kpɔa hadome, nyɔnuwo dodo ɗe nɔ kple ametsitsiwo fe agbalẽ sɔsrɔ fe nyawo gbo, afeno Tchabinandi Kolani-Yentcharé fo nu na dukɔa. Ebia tso nɔnɔlawo si be woawo wofe nɔtete, alebe ɗetugbuiwo nakpɔ mɔnu ayi suku, ade nɔ. Nusi akpe ɗe wo nɔ be woawo hã nakpɔ gome le mɔnukpɔkpɔ si le agbagbadzelawo si sum le egbe nkekeawo me.

Esia enye zi adrelia nkuɗoɗo nkeke sia dzi le eme vam. Abe fè eve woenye esi ene le Togo, wotia tanya si nye be : kpeke ɗe ɗetugbuiwo be wɔade nɔ, enye megbeda na nɔdede si anɔ anyi ɗaa fe taɗɔdzinuwo fe eme vava. Le dudɔnuna si kpɔa hadome, nyɔnuwo

dodo do nɔ kple ametsitsiwo fe agbalẽ sɔsrɔ fe nyawo gbo, afeno Tchabinandi Kolani-Yentcharé fe nyawo nu la, ebe tanya la sɔ tutu kpakple dukɔa fe Tati Faure Essozimna Gnassingbé fe nukpɔkpɔ ɗe nɔ si le èsi, to dukɔa fe nɔdede fe ɗoɗo «PND» la dzi. Eye wɔga le ɗekawɔ me kple taɗɔdzinu 4 lia 5 lia kple 8 lia wo ku ɗe nɔdede si anɔ anyi ɗaa nɔ. Eyi edzi be le ɗoɗo sia nu la, dziɗuɗua ɗe afɔ aɗewo, le ɗekawɔ me kple kpekedɛnunalawo ku ɗe ɗoɗo geɗe aɗewo nɔ, kple susu be woana mɔnukpɔkpɔ ɗetugbuiwo abe ɗekakpuiwo ke ene, atu wo ɗo, afia wo be woauli vevie.

Le go bubu me dudɔnuna la, na wonya be akɔnta siwo do tso sukuviwo fe fè nuwuwu dodokpɔ vovovowo me le kpe ɗom agbagba siwo nɔnɔlawo dze dzi. Ena fè 2017 lia fe kpɔɗɛnu be, le «BAC»



Dudɔnuna Tchabinandi Kolani-Yentcharé fe nufoyi

fe dodokpɔwo me sukuviwo fe akpa 30 % siwo wɔ do wu nyuie, wonye ɗetugbuiwo.

Afeno Kolani-Yentcharé wɔ mɔnukpɔkpɔ la nɔ, da akpe na nɔnɔlawo le wofe agbagba dzedzewo ta. Ebia tso be abɔ megaku wo, le do nyuie wɔwo biabia tso ɗetugbuiwo si, fe nuku fajã ɗe wo

me o, si nye nusi nyam yewo kata ɗo ta fè 2030 lia lɔfo gbo.

Ebe yekpe ɗetugbuiwo kata, siwo le tutuɗo alo hehe xom fifi la, le afi sia fi be woauli le dɔwɔwɔ me azuta, ale be woawa nye nɔnɔlawo le tso si gbo na me. Eyi edzi kpe ɗetugbuiwo siwo le suku yim be woagbe nu le nɔnɔme ɗe sia ɗe fomevi, si ana be emetsonuwo, woawa nye fufɔfɔ si agblẽ wofe suku yiye dome kenken.

Dudɔnuna xlɔ nu dzilawo kple nufuialawo be woafia nu ɗeviwo ku ɗe nɔtso kple nyɔnu fe amewonuwo nɔ, le xexe si me yɔ fũ kple kafomɔ zazã, nusi akpe ɗe ɗeviawo nɔ be wozde awa ɗi be wofe tso me si gbɔna megava glẽ o.

Mawusinu DOTSE
Wɔlanyo Kɔmla ATSU

ƉE-ƉJADE

Halbiya kaaku kedegga yɔ

Minisi Kolani-Yentcharé ɗu-si hunum se siwobini esundaa

Ɖeɗe wayi sarakaway Aloma fenay kaaku 11 nɔngv kenuni kedegga kpekepe yɔ pele yaa halbiya evemiye yɔ tɔzɔ. Punay kanɛ le, pɔtɔzi evemiye ndi ɗi-yɔ ɗe-ɗaɗe taa Dapaong tetu taa. Minisi weyi eɗɔnɔ samay esakuluu ne sinaw, halu esundaa wobinaw ne esatuyaa sukuliwulɔ tuma yɔ yɔ, ɗoɗoo Tchabinandi Kolani-Yentcharé kpay tɔm ne eheyi samay se paɗ nesi halibiya sukuli wobu numɔ taa

ne paawa kujɔn weyi lalaa muv sukuli labu camye taa yɔ. Halibiya yaa pele evemiye yɔ tɔzɔ numɔ taa kewiyay ne mba palaki tumiye sukuli wulɔ numɔ taa yɔ nãkti pana se halibiya sukuli ewobini esundaa ne keweeni waɗe ezi piya abalibiya yɔ. Pilabɔ tam 7 le pɔtɔzɔ evemiye ɗine ɗi-yɔ kedegga kpekepe yɔ. Togo taa le, pinzi naale yɔ ne lumayziye ndi ɗi-yɔ pɔtɔzɔnɔ

evemiye ɗine ɗi-yɔ yɔ, ndi le «halibiya esundaa wobu, ke paa weyi e-tumiye». Ɖoɗoo Tchabinandi Kolani-Yentcharé tɔm se punay taa mayzitu ndi ndi ndu palabɔ ɗe-ɗaɗe taa yɔ, halibiya labɔ tumiye pidufeyi. Eɛ mba palaki tumiye sukuli wulɔ tuma taa yɔ pa-pana nãay yɔ ne etenduu-we se pɔɗɔki mbu ne halibiya sukuli labu wobini esundaa ɗe-ɗaɗe taa ezi 2030 lumayza pɔzɔ yɔ. Esɔzaa se

halibiya Eñay pana ne paa le siwee le, sula tumiye ezi abalaa yɔ, sɔndu etaakpa-si. Eyoɗɔ ɗoɗo sukulinnaa taa hosi hayu tum etezinaa se nima eɗu nesi ne piya sukuli wobini esundaa.

Louis EKOUYASSO

Kewiyay mu kujɔv sɔsɔv nakuyv se kalakɔni tɔnɔv taa alaafiya tuma lona sakiye taa

Kewiyay wee kaluki wisi ne ɗoo se Togo taa samay ewenti tɔnɔv taa alaafiya camye ne kala ka-tuma kaaleyitu taa. Tɔnɔv taa alaafiya tuma wiziyni haɗaa cikpema taa. Mbu puyɔ yɔ, samay nɔga kakulɔni tɔv kɔnɔ. Lumayza ane a-yɔ ɗe-ɗaɗe N̄sudu Faure Essozimna Gnassingbé lɔba ne «ONU» pilinga nɔga payay-ke se «PNUD» yɔ ne kalaki huuu, esundaa wobu ne samay wezuu camye cayv tuma yɔ, kaɗv Togo nesi tɔnɔv taa alaafiya numɔ taa.

Kujɔv nɔv le se paha liidiye miiliyaari kudumv ne miiliyɔnaa 83 se pamani feɗaa tuma, payabuni feɗaa wɔndu, pɔnɔzɔni haba wena awoki feɗaa tuma taa yɔ, pama lona wena a-taa pañayzɔv feɗaa tuma taa wɔndu ndu petem labinaw ne tumiye yɔ miñ yɔ ne tuma leena sakiye labu ɗo camye



Agbonou feɗaa tumiye kɔv

tɔnɔv taa alaafiya numɔ taa. Liidiye ndi ɗi-taa le, pakay mau haɗaa cikpema taa feɗaa tuma 8, pama

ageeta taa feɗaa tuma 4 ne pama tetu sɔsɔv taa feɗaa tuma sɔsɔna 3. Lona wena a-taa pakay tuma ana labu yɔ,

ana yɔ Nassongué, Mango, Bè-Kpota, Awandjelo, Baoulé, Koumongoukan, Agbonou, Adéticopé, Agbandoudé, Koussountou, Natchitkpi, ne lona ndi ndi leena taa.

Ɖeɗe wayi piya wiye kewiyay taa nima mu liidiye ne wɔndu ndu pakay tuma labinaw yɔ. Tɔnɔv taa alaafiya tuma yɔ cɔnɔv minisi Moustafa Mijiyawa se kujɔv laɗaa ne Togo N̄sudu weyi eluba ne sinaw mbu pusuv kewiyay nesi taa yɔ. Etɔm se kaakɔv cabi wayi tuma pazuv lona ndi ndi ana a-taa ne minisi tumiye taa nima ne «PNUD» nɔgbeye tuma yɔ cɔnyv tɔnɔv taa alaafiya numɔ taa, ɗajaa Damien Mama kay wev lona ana a-taa ne pana ezuma tuma wokini esundaa yɔ.

Essosolam GNONEGUE



**PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION DEFINITIVE
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° AOO 001/2018/LNT
POUR LA LIVRAISON DU MATERIEL ROULANT**

AUTORITE CONTRACTANTE	LOTIERIE NATIONALE TOGOLAISE	
REFERENCE DE LA PROCEDURE :	AOO_001/2018/LNT	DATE DE PUBLICATION : 17/04/2018
OBJET DE LA PROCEDURE :	LIVRAISON DU MATERIEL ROULANT	ALLOTISSEMENT : Lot unique
NOMBRE DE SOUSSIONNAIRES :	UN (01)	
SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
SOUSSIONNAIRES	MOTIFS DE REJET DE L'OFFRE	
SOUSSIONNAIRE RECONNU CONFORME		
SOUSSIONNAIRES	MONTANTS EN TTC A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANTS EN TTC APRES CORRECTION ET AJUSTEMENT
STE. CFAO MOTORS	83 691 500	86 941 500
NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE	STE. CFAO MOTORS B.P. : 332 Tél. : 22 23 31 00 / 22 21 20 79 / 90 02 59 98 Lomé Togo	
MONTANT D'ATTRIBUTION DU MARCHE	Quatre-vingt six millions neuf cent quarante un mille cinq cents (86.941.500) francs CFA TTC	
PART DU MARCHE SOUMISE A LA SOUS TRAITANCE	Sans objet	
PRISE EN COMPTE DE VARIANTES	NON	



REPUBLICQUE TOGOLAISE
Travail- Liberté- Patrie

COMMISSARIAT GENERAL
Commissariat des Impôts

N° 033 /2018/OTR/CG/CI

Communiqué de l'Office Togolais des Recettes

**Relatif au paiement du quatrième acompte d'Impôt
sur le Revenu des Personnes Physiques ou d'Impôt
sur les Sociétés au titre de l'année 2018**

Le Commissaire des Impôts rappelle aux contribuables soumis au paiement de l'Impôt sur le Revenu (IR) ou de l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou bien de l'impôt Minimum Forfaitaire (IMF) que la perception au titre du 4^e acompte desdits impôts a débuté le 1^{er} octobre et se poursuit jusqu'au 31 octobre 2018.

Il s'agit des entreprises individuelles soumises aux régimes du réel et des personnes morales relevant de la Direction des Grandes Entreprises, de la Direction des Moyennes Entreprises, de la Direction des Centres des Impôts du Golfe et de la Direction des Opérations Fiscales Régionales qui ont été comprises dans les impositions de l'année précédente.

L'acompte est calculé par l'entreprise et doit être versé avant la date limite du 31 octobre 2018.

Il est rappelé aussi que tout retard de versement fait l'objet de majoration et de l'intérêt de retard prévus par la loi.

Le Commissaire Général compte sur le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 05 octobre 2018

Le Commissaire des Impôts

Ahmed Ezzo-Wavana ADOYI

Section I - Avis public d'Appel d'Offres Restreint (AAOR)

POUR LA CONFECTION DES ETRENNES 2019 (calendriers, agendas publics, sacs de marché, chevalets de table, porte-clés, stylos et clés USB)

Objet : INVITATION A SOUMISSIIONNER

Réf. : AOR : N° 001/18/PR/SEIFI/FNFI/PRMP du 08 oct. 2018

Mesdames/Messieurs,

- Le Fonds National de la Finance Inclusive sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour la confection des étrennes 2019 dans un délai de quinze (15) jours après la notification du marché approuvé. Les articles seront livrés au siège du FNFI à Lomé.
- La passation du marché sera conduite par appel d'offres restreint, conformément aux dispositions du Code des marchés publics et délégations de service public. L'appel d'offres est adressé aux candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

N°	PRESTATAIRES	ADRESSES	PREFECTURES
1	UK & PARTNERS	Tél. : 22 21 00 08 / 22 31 34 39 / 99 05 20 04	GOLFE
2	NID D'AFRIQUE	Tél. : 90 75 30 36 / 96 29 89 69	GOLFE
3	KAMYCOAB	Tél. : 90 94 78 88 / 97 05 59 59	ZIO
4	ESPOIR NEW TECHNOLOGIE	Tél. : 90 75 30 36 / 96 29 89 69	ZIO
5	KEKE ET FILS	Tél. : 90 10 54 66 / 90 87 68 52	HAHO
6	JEHOVAH SAUVE	Tél. : 90 78 01 59 / 98 29 45 68	HAHO
7	CPT INFO & BT	Tél. : 91 41 11 83 / 98 77 71 42	KLOTO
8	ID-CAF	Tél. : 90 33 11 01	KLOTO
9	IMPRIMERIE LE BON CONSEIL	Tél. : 90 15 19 66 / 90 24 73 43	LACS
10	CABIN EXE SARL U	Tél. : 90 10 56 97 / 97 79 81 81	LACS
11	MEAT VISION	Tél. : 90 81 67 96 / 22 34 09 32	OGOUE
12	ETS YINGI VITALITY	Tél. : 90 13 06 58 / 22 34 09 32	OGOUE
13	GRANDE GRACE	Tél. : 91 56 29 53 / 90 89 57 79	KOZAH
14	EVALA 3000	Tél. : 90 89 57 79 / 99 63 31 35	KOZAH
15	VOX POPULI	Tél. : 96 36 66 89 / 90 11 15 47	TONE
16	FAVAUR COMPANY	Tél. : 97 10 24 24	TONE

17	IMPERIAL BUSINESS	Tél. : 92 77 94 23 / 90 10 53 41	TCHAOUDJO
18	AVENIR PLUS	Tél. : 91 13 39 10 / 99 54 11 62	TCHAOUDJO
19	ETS LA REDEMPTION	Tél. : 92 43 48 54 / 96 03 58 28	SOTOUBOUA
20	ROHI SARL	Tél. : 93 13 24 01 / 96 00 63 85	SOTOUBOUA
21	AL-WALI AGRO BUSINESS	Tél. : 90 29 07 67 / 99 43 43 11	DANKPEN
22	ETS NADOH	Tél. : 90 90 65 36 / 99 14 73 57	DANKPEN
23	WOBUBE COMPANAY LIMITED	Tél. : 96 22 96 55 / 90 89 57 79	BLITTA
24	IBOUKOU INTER	Tél. : 99 63 31 35 / 92 10 72 22	BLITTA
25	LA MAIN DANS LA MAIN	Tél. : 90 82 35 38 / 99 24 53 80	OTI
26	LIBRAIRIE SAINTES ANNE	Tél. : 90 99 49 70 / 98 46 26 27	OTI

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Personne Responsable des Marchés Publics du FNFI, 8, rue avenue Akéi, en face du Centre de Formation Bancaire du Togo, 02 B. P. : 20889 Lomé 02, Tél. : 22 26 95 00 / 90 11 22 97, E-mail : togo.fnfi@gmail.com, kokuamla@fnfi.tg, de 08 h à 12 h et 15 h à 17 h .**

4. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après : Personne Responsable des Marchés Publics :

Bureau ACCUEIL-RECEPTION FONDS NATIONAL DE LA FINANCE INCLUSIVE, 8, rue avenue Akéi, en face du Centre de Formation Bancaire du Togo 02 B.P. : 20889 Lomé 02, Tél. : 22 26 95 00 Lomé-TOGO au plus tard le lundi 12 novembre 2018 à 10 h 00. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

5. Les offres doivent être valides pendant une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

6. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **Salle de conférence du FONDS NATIONAL DE LA FINANCE INCLUSIVE le lundi 12 novembre 2018 à 10 h 30.**

N. B. : Les offres seront évaluées par article et le contrat portera sur les articles attribués au soumissionnaire sélectionné.

Pour la Personne Responsable des Marchés Publics et PO le

Directeur Général

Manawé GNABA

AVIS DE DECES

La famille Ameaga de Danyi Atigba... La famille Ezoungbe de Sada et Lomé...



AMEGA Théodore Agbenyo Yao dit « Papavi » Comptable à la CFAO à la retraite...

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques...

Vendredi 12 oct. 2018 18 h 30 : Veillée en l'Eglise Protestante Presbytérienne, paroisse d'Alfao Wonyomé...

AVIS DE DECES

Le chef d'Adidogomé, Togbui Kemé Komla Anani I... M. Lamboni Douvik Laurent, président de l'Amicale des Ressortissants du canton de Nandoga à Lomé...



KOLANI Yendare Gbanyobpo Brigitte dite «Navi»

Commerçante à Lomé et en Allemagne Survenu le mercredi 19 sept. 2018 au CHU Campus dans sa 54^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques...

Vendredi 12 oct. 2018 18 h - 20 h 00 : Veillée de prières et de chants, corps présent, au domicile de la défunte...

MESSSE D'ACTION DE GRACES

10 octobre 2008 10 octobre 2018



GNAKOUAFRE Kossi Christophe Maréchal des logis, chef de la Gendarmerie nationale togolaise à la retraite Ancien militaire de l'Armée Française.

Très cher Papa, il y a exactement dix ans que le Seigneur tout-puissant, le Tout-Miséricordieux t'a arraché à notre grande affection et le vide inimaginable occasionnée par cette disparition est encore vivace.

Mais ta grande sagesse dont nous sommes héritiers nous arrive à chaque instant que nos pensées se focalisent sur toi.

Vendredi 12 oct. 2018 18 h 30 - 20 h : Veillée de prières et de chants en l'église évangélique presbytérienne du Togo paroisse d'Apégamé...

AVIS DE DECES

Guin Fiogan Sedegbe Foli-Bebe XV, roi traditionnel du peuple Guin... M. Ajavon Ayité Sébastien, chef de la collectivité de la famille Ajavon...



AJAVON Meh Messanvi Cyrille Ancien Inspecteur Général Air Afrique Ancien Directeur Général de la S T Handling Arraché à notre affection le 14 sept. 2018 à l'hôpital Henri Mondor à Créteil en France à l'âge de 73 ans.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques...

Vendredi 12 oct. 2018 06 h 30 : Levée du corps 07 h 30 : Culte d'enterrement et d'action de grâces en la même église...

AVIS DE DECES

Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile Le directeur général de la Police nationale M. Hunkédé Dovignou Marceline, épouse de Souza...



Ayikoué Coffi Alexandre HUNLEDE Officier de Police Survenu le mercredi 26 sept. 2018 à Kpessi à l'âge de 51 ans.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 12 oct. 2018 18 h 30 : Veillée de prières et de chants en l'église Méthodiste Eben-Ezer d'Aného...

AVIS DE DECES

Emmanuel Dosseh Ayéwoudan Mensah, régent du canton d'Agbodrafo La famille Prince-Agbodjan...



Théodora Têlé PRINCE-AGBODJAN Survenu le 02 octobre 2018 au CHU CAMPUS de Lomé

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques...

PROGRAMME

Vendredi 12 oct. 2018 18 h - 20 h : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte...

AVIS DE DECES

Gé Fioga Sedegbe Foli-Bebe XV, roi traditionnel des Gé à Gldji M. Tomety Dodji Têko, président du conseil de famille...



Dominique Adama Madjé TOMETY Professeur de mathématiques à la retraite Survenu le 04 oct. 2018 dans sa 65^e année.

Vous renouvellent l'expression de leurs sincères remerciements ainsi que leur profonde gratitude et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques...

Vendredi 12 oct. 2018 09 h 00 : Messe d'enterrement en la paroisse Notre-Dame de Fatima d'Avedzi, suivie de l'inhumation au cimetière préfectoral de Yokoè...

AVIS DE DECES

Le ministre de la Culture, de la Communication, des Sports et de la Formation civique Le préfet de la Kozah Le directeur général de la Banque Populaire pour l'Épargne et le Crédit...



KAO Wiyao Blanzoua Maurice Ecrivain, Anthropologue, retraité de la Caisse d'Épargne du Togo, actuelle BPEC Ancien chroniqueur et journaliste en langue Kabyle sur les radios et télévisions nationales...

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques...

Vendredi 12 oct. 2018 11 h 30 : Exposition du corps au domicile du défunt; 14 h 30 : Départ pour Kara A KARA

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Le chef du canton de Yadé Le directeur général de la Nouvelle Société des Phosphates du Togo...

Les familles parentes, alliées et amies

Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées...



POROZI Yao Michel Employé à la SNPT ex OTP à la retraite Survenu le mercredi 03 Octobre 2018 à l'âge de 78 ans à son domicile à Yadé Kolidé

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques...

Vendredi 12 octobre 2018 18 h 30 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt à Yadé -Fénoûda

AVIS DE DECES

Les chefs des cantons de Tchitchao, Lama et Aouda Le chef du village de Tchitchao Saoudé...

Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée fille, sœur, mère, tante, cousine et grand-mère :



ALOKPA Ama Zokuokpo Philo Ménagère à Notsè Rappelée à Dieu le mercredi 26 sept. 2018 à son domicile à Notsè à l'âge de 72 ans.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 12 oct. 2018 18 h 30 : Messe -veillée de prières et de chants en la paroisse catholique de Kara-Tchinchinda...

AVIS DE DECES

Ewefiaga Togblui Agokoli IV, chef du canton de Notsé, président de l'union des chefs traditionnels du Togo...

Ont la douleur d'annoncer le rappel à Dieu de :



M. Kokouvi Kpogno, chef de la collectivité de Didoromé Docteur Aloka K. Raphaël, ses frères, sœurs, leurs épouses, époux et enfants...

PROGRAMME

Vendredi 12 oct. 2018 20 h 00 : Veillée de prières et de chants à l'EPT Apégamé de Notsè...

REMERCIEMENTS & ANNONCES

Le régent Houessou Adjibada Abalo d'Agbanakin Les familles Degboe, Kpade, Seho, Alihonou...

Vous remercient pour vos nombreuses marques de sympathie, de soutien moral, matériel et spirituel que vous leur avez témoignées...



Houdjékon Ruth DEGBOE dite « kakanon » Revenduse de foulard au marché de Hanoukopé Rappelée à Dieu au C.H.U Sylvanus Olympio le 17 sept. 2018 à l'âge de 54 ans.

JEU DE MOTS : Cultures

Question : Qu'élève-t-on quand on pratique l'héliculture ? Réponse : L'héliculture est l'élevage des escargots, appréciés de certains gourmets. Le nom vient de la forme hélicoïdale (en spirale) des escargots.

AVIS DE DECES

Togbui Adjalé Dadji Agboli, chef du canton d'Amoutiévè
Togbui Awalegbedji Mana Jean, chef du quartier de Bè-Klikamé
La famille Ayikouma de Bè-Amoutiévè et de Bè-Klikamé
Le directeur général de Radio Victoire Fm et son personnel
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté frère, collègue et époux :



AYIKOUMA Ayaovi Etsè
Dit «*Jean Pierre Jean- JO*»
Journaliste à Radio Victoire, animateur principal des émissions «*Fou de Foot*» et «*Question de Droit*»
Survvenu le 02 oct. 2018 au CHU S.O. dans sa 46^e année.

PROGRAMME

Vendredi 12 oct. 2018
19 h 30 : Veillée de prières et de chants en l'église pentecôtiste «*LA Grâce*», sise à Avédji Sito, non loin du Bar *Coconut*
Samedi 13 oct. 2018
06 h 00 : Exposition du corps en ladite église
09 h 30 : Culte d'enterrement suivi de l'inhumation au cimetière préfectoral de Yokœ
Maison mortuaire : Maison familiale à Bè-Klikamé, derrière l'ancienne ambassade du Ghana.

REMERCIEMENTS & ANNONCES

Gè Fiogan Sedegbe Folly Bebe XV, roi traditionnel du peuple Gè à Glidji
Son Excellence Monseigneur Denis Amouzou Djakpa, archevêque de Lomé
Les familles Amaïzo et Combey de Glidji
Les sœurs missionnaires de Notre Dame des Apôtres du Togo
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchés par les marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du décès de leur très chère et regrettée :

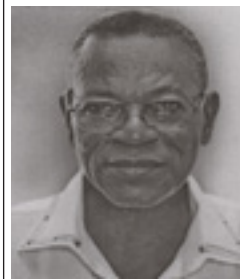


Rév. Sœur Marie Josiane Akouélé AMAÏZO
Endormie dans le Seigneur le 04 sept. 2018 à la Clinique *BIASSA* dans sa 87^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention à la messe du 30^e jour pour le repos de son âme qui sera dite le **14 octobre 2018 en la paroisse Saint Antoine de Padoue d'Ahanouké** à 10 h.
N.B. : Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église après la messe.

AVIS DE DECES

Le régent du trône royal d'Agbodrafo
La famille Kinvi Allyn
La famille Kokodoko
La famille Adjévi Neglokpé
M. Kokodoko Ayi Jean Paul, analyste programmeur au CASEF
Les familles parentes, alliées et amies
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



KOKODOKO Akouété Paul
Ancien journaliste de l'EDITOGO
Endormi dans le Seigneur le 28 septembre 2018 au CHU Sylvanus Olympio de Lomé à l'âge de 75 ans.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Jeudi 18 octobre 2018
18 h 00 : Messe-veillée en l'église Saint Antoine de Padoue de Hanouké corps présent
Vendredi 19 oct. 2018
09 h 00 : Levée du corps en la paroisse Saint Antoine de Padoue de Hanouké, suivie de la messe d'enterrement en la même église de Hanouké
Inhumation au cimetière de la Plage de Lomé
N.B. : Maison mortuaire : Maison Kokodoko à Nyékonakpœ à Lomé.

AVIS DE DECES

Le doyen de la famille Kpenima
La famille Badjona et Gngamba
La famille Alagra
M. Touvi Koffi Tété
Les familles parentes, alliées et amies
Ont le regret d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



KPENIMA Tahaga Pascal
Adjudant-chef des Forces Armées Togolaises du 1^{er} Régiment d'Infanterie à la retraite à Lomé
Survvenu le 2 octobre 2018 au CHU Sylvanus Olympio à Lomé dans sa 55^e année.

PROGRAMME

Vendredi 12 oct. 2018
18 h 30 – 20 h 00 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt sis à Agœ Téléssou à 100 mètres à droite du rond-point Assigomé, près de l'auberge «*LeLenda*»
Samedi 13 oct. 2018
06 h 00 – 07 h 30 : Chapelle ardente
08 h 00 : Levée du corps pour l'église catholique Sainte Fatima d'Avédji
09 h 00 : Messe d'enterrement suivie de l'inhumation au cimetière municipal de Sogbossito.

AVIS DE DECES

La Convention baptiste du Togo
Les familles Bougliga, Tomkila, Kadera, Kpekouwa, Guekou, Solima et Tanguina
Les familles parentes, alliées et amies
Ont la douleur de vous annoncer le décès de leur très cher et regretté :



KADERA Bamerbanona Innocent
Rev. Pasteur de l'église Baptiste du Togo
Survvenu le 27 sept. 2018 en Israël dans sa 58^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 12 oct. 2018
18 h 00 : Veillée de prières et de chants à l'ESBTAO
Samedi 13 oct. 2018
02 h 00 : Exposition du corps dans la maison mortuaire
08 h 00 : Culte d'enterrement à l'ESBTAO, suivi de l'inhumation au cimetière de Sogbossito à Lomé
Dimanche 14 oct. 2018
08 h 00 : Culte d'action de grâces en l'église Baptiste Évangélique Temple de la Foi d'Agœ-Logopé, près du CEG Kossigan
Maison mortuaire : Maison Pasteur Kadera, sise à Zopomahe, face à l'EPP, sur la route de Zanguéra Que Dieu vous bénisse pour vos bienfaits !

AUTOUR D'UN MOT : Escalier

(MFI) «*Cinq enfants bondissaient dans les escaliers à sa rencontre.*» (André Maurois)
Ce substantif vient du latin *scalaria*. Il apparaît en français au XIII^e siècle. C'est une suite de marches qui permet de monter et de descendre d'un niveau à un autre. On peut l'utiliser indifféremment au singulier ou au pluriel. Il monte **l'escalier**, il monte **les escaliers**. Même si le pluriel est plus emphatique et désigne en général un escalier de grande taille.

Il peut être droit, en colimaçon, à double révolution, ou mécanique. Dans ce dernier cas on dit *escalator* (qui est un anglicisme).

Avoir l'esprit de l'escalier, c'est réagir à retardement dans une discussion, quand on est déjà passé à un autre sujet.

Avis d'Appel d'Offres (AA0)

N° 012/PPM 2018/MSPS/CAB/PRMP/RESISSE Togo
REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail – Liberté – Patrie

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE

PROJET DE RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE SURVEILLANCE DES MALADIES EN AFRIQUE DE L'OUEST (PROJET REDISSE TOGO)

Appel d'Offres National (AON)

AON N° 012/PPM 2018/MSPS/CAB/PRMP/RESISSE Togo
FOURNITURE DE MATERIEL DE SECURITE, DES EQUIPEMENTS DE COLLECTE ET DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) POUR LA DE, LES MEMBRES DE L'EIR DES 41 DISTRICTS DE LA DE, LA DHAB ET L'INH

1. Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu un don et un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le projet de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique de l'ouest (Projet REDISSE TOGO) et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de Fourniture de matériels de sécurité, des équipements de collecte et de protection individuelle (EPI) pour la Direction de l'Elevage (DE), les membres de l'équipe d'intervention rapide (EIR) des 41 districts de la DE, la Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base (DHAB) et l'Institut National d'Hygiène (INH).

2. Le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale à travers la Cellule de Gestion du Projet REDISSE TOGO, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de l'acquisition desdits matériels et équipements en un lot unique.

Les fournitures doivent être livrées aux lieux de destination au plus tôt soixante (60) jours et au plus tard soixante-quinze (75) jours après la notification de l'approbation du marché.

Le marché sera attribué par lot en prenant en compte tout rabais éventuel que pourrait proposer le soumissionnaire.

Les variantes seront prises en compte.

La méthodologie pour leur évaluation est définie dans la Section III – Critères d'évaluation et de qualification.

Les ajustements seront calculés en utilisant les critères d'évaluation suivants, choisis parmi ceux indiqués à la Section III, Critères d'évaluation et de qualification :

a) variation par rapport au calendrier de livraison : *Oui*

Un ajustement de 0,5 % du montant du Marché par semaine de retard sera ajouté uniquement pour l'évaluation au montant de l'offre proposant une livraison après la date au plus tôt de livraison spécifiée dans la section VII : Délai de livraison.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres National (AON) tel que défini dans les «*Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits Dons de l'AID*», et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, substantiellement conforme, est évaluée la moins disante, à condition qu'il soit en outre qualifié pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du projet de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique de l'ouest (Projet REDISSE TOGO) sis au Quartier Souza, Rue de l'OCAM, 9 rue Litimé, derrière Station TOTAL, non loin de ESGIS, Lomé Togo. à l'attention du Coordonnateur du Projet REDISSE, Tél. : (00228) 70 42 08 64, adresse email : awokouf@yahoo.fr, togopasmin2015@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au Secrétariat de la Cellule de Gestion Du Projet REDISSE sis à l'adresse indiquée ci-avant.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

i) Capacité financière

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Fournir des états financiers certifiés pour les trois derniers exercices (2015, 2016 et 2017). L'analyse de ces états financiers doit montrer que la situation du soumissionnaire est équilibrée. Les états financiers devront être certifiés par un expert-comptable ou un comptable agréé.
- Justifier de facilités de crédit bancaire ou des avoirs liquides couvrant un montant minimum de : quarante millions (40.000.000) F CFA.

ii) Capacité technique et expérience

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après : avoir exécuté au cours des trois (3) dernières années, en tant que fournisseur principal au moins un (1) marché similaire. On entend par marché similaire, un marché des matériels de sécurité, d'équipements de collecte et de protection individuelle de montant supérieur ou égal à 70.000.000 F CFA TTC.

Le Soumissionnaire devra joindre à son offre la liste des marchés exécutés et copie de toute preuve (attestation de bonne fin exécution ou procès-verbaux de réception dénués de toutes réserves) montrant qu'il a bien exécuté ledit marché.

iii) Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite que les Fournitures qu'il propose remplissent les conditions d'utilisation suivante :

- Avoir été commercialisées dans au moins un (1) pays d'Afrique de l'Ouest.

- Avoir fonctionné de manière satisfaisante depuis au moins un (1) an dans ce pays d'Afrique de l'Ouest.

Les pièces administratives et autres critères d'attribution du marché sont contenues dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) qui prime sur le présent avis et seul constitue le document de base dans la passation de ce marché.

Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées localement *ne sera pas* octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de Cinquante mille (50 000) F CFA. La méthode de paiement sera l'espèce. Le document d'Appel d'offres sera remis directement après paiement contre un récépissé de retrait.

7. Les offres constituées d'un (1) original et trois (03) copies devront être soumise à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **09 novembre 2018 à 10 h 30 mn, heure GMT**. La soumission des offres par voie électronique *ne sera pas* autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires à l'adresse mentionnée ci-dessus le **09 novembre 2018 à 11 h 00 mn, heure GMT**.

Les offres doivent comprendre «*une garantie de soumission*» pour un montant de **2 000 000 F CFA**.

La garantie de soumission devra être émise par une banque. Le délai de validité des offres est de **cent vingt (120) jours** à partir de la date limite de dépôt des offres.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
A l'attention de : **M. la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Santé et de la Protection sociale**
Bureau : Secrétariat de la PRMP, sis au 1^{er} étage de le l'immeuble abritant le ministère, couloir en face des escaliers 3^e porte à droite, Téléphone : (+228) 22 21 38 01 poste 1048

Ville : Lomé
Pays : TOGO

avec mention : «*Fourniture de matériels de sécurité, des Equipements de collecte et de Protection Individuelle (EPI) pour la DE, les membres de l'EIR des 41 districts de la DE, DHAB et l'INH, AON N° 012/PPM 2018/MSPS/CAB/PRMP/RESISSE Togo, à n'ouvrir qu'en séance d'ouverture.*».

Lomé, le 08 octobre 2018

La Personne Responsable des Marchés Publics

Mme AKAKPO Midamégbé

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS (ADC)

N° 010-2/PPM 2018/MSPS/CAB/ PRMP/PROJET REDISSE Togo

REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE

PROJET DE RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE SURVEILLANCE DES MALADIES EN AFRIQUE DE L'OUEST (PROJET REDISSE TOGO)

CREDIT IDA N° : 59670-TOGO

DON IDA N° : D 1700-TOGO

FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DE POSTES DE SECURITE MICROBIOLOGIQUE (PSM) AU PROFIT DE L'INH**DEMANDE DE COTATION N° 010-2/PPM 2018/MSPS/CAB/ PRMP/ PROJET REDISSE Togo**

1/ Le Gouvernement de la République Togolaise a obtenu un Financement auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), pour financer le coût du Projet de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique de l'ouest (Projet REDISSE Togo) et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce Financement pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent marché pour lequel cette Demande de Cotation est publiée.

2/ Le Projet REDISSE Togo sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles, spécialisés dans la fourniture des matériels et équipements médicaux et répondant aux qualifications requises pour la fourniture, installation et mise en service de postes de sécurité au profit de certains hôpitaux publics et de l'INH.

3/ La procédure sera conduite par la mise en concurrence nationale en recourant à une Demande de Cotation (DC) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de juillet 2016 » de la Banque Mondiale, conformément à l'Accord de Financement du Projet, et ouverte à tous les soumissionnaires.

4/ Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations au secrétariat de la CGP du Projet REDISSE Togo, sis au Quartier Souza, 9 rue Litimé, derrière Station TOTAL, non loin de ESGIS, Rue de l'OCAM, Lomé Togo.,

Tél. : (00228) 90 05 20 65, Email : togopasmin2015@gmail.com, awokouf@yahoo.fr, et prendre connaissance des documents de la Demande de Cotation aux heures de service suivantes : de **lundi à vendredi de 09 h à 12 h et de 15 h à 17 h.**

5/ La Demande de Cotation en français peut être retirée gratuitement par tout Soumissionnaire éligible intéressé à l'adresse mentionnée ci-dessus.

6/ Votre offre présentée en quatre exemplaires (originale + 3 copies) sous enveloppe fermée, portant la mention « *Projet REDISSE Togo/ Demande de Cotation N° 010-2/PPM 2018/MSPS/CAB/ PRMP/Projet REDISSE Togo pour la fourniture, l'installation et la mise en service de postes de sécurité au profit de L'INH, A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des offres* », doit nous parvenir au plus tard le **24 octobre 2018 à 10 heures 30 mn à l'adresse N° 1** mentionnée ci-dessous. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à **l'adresse N° 2** mentionnée ci-dessous le **24 octobre 2018 à 11 heures 00 mn.**

7/ L'Autorisation du Fabricant est requise suivant le modèle joint au dossier.

8/ Les Soumissionnaires devront joindre à leurs offres les autres documents suivants qui ne sont pas exigibles au dépôt, mais à la signature du marché :

- l'Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- l'Attestation de non faillite datant de moins de trois

(03) mois ;

- le Quitus fiscal en cours de validité à la date limite de dépôt des offres ;

l'Attestation de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales (ITLS) datant de moins de trois (03) mois ;

- le Quitus social datant de moins de six (06) mois à la date limite de dépôt des offres.

N.B. : A l'exception du quitus fiscal qui doit être fourni en original, toutes les autres pièces peuvent être des copies légalisées.

9/ Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Adresse N° 1 : Secrétariat particulier de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministre de la Santé et de la Protection sociale

Att. : Personne Responsable des Marchés Publics Bureau : Secrétariat de la PRMP, sis au 1^{er} étage de l'immeuble des quatre ministères, Couloir face aux escaliers, 4^e porte à droite de l'immeuble du Secrétaire Général, Téléphone : (+228) 22 21 38 01, Poste 1048, Lomé-TOGO

Adresse N° 2 : Salle de réunion du Ministère de la Santé et de la Protection sociale sise au rez - de - chaussée de l'immeuble, Tél. : (+228) 22 21 38 01, Poste 1048, Lomé-TOGO.

Lomé, le 08 octobre 2018

La Personne Responsable des Marchés Publics

Mme Midamégbé AKAKPO

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

N° 011/PPM 2018/MSPS/CAB/PRMP/RESISSE Togo
REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail – Liberté – Patrie

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE

---+---+---+---+---+---+---+---

PROJET DE RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE SURVEILLANCE DES MALADIES EN AFRIQUE DE L'OUEST (PROJET REDISSE TOGO)

Appel d'Offres National (AON)

AON N° 011/PPM 2018/MSPS/CAB/PRMP/RESISSE Togo

FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE SPECIFIQUES POUR LA DE, LA DHAB, LES DISTRICTS, REGIONS & NIVEAU CENTRAL DE L'INH, LES DISTRICTS, REGIONS & NIVEAU CENTRAL DE L'INH

1. Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu un don et un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le projet de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique de l'Ouest (Projet REDISSE TOGO) et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture des équipements de protection individuelle spécifique pour la DE, la DHAB, les Districts, Régions & niveau central de l'INH.

2. Le Ministère de la Santé et de la Protection sociale à travers la Cellule de Gestion du Projet REDISSE TOGO, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de l'acquisition desdits équipements constitués en un lot unique.

Les fournitures doivent être livrées aux lieux de destination finale au plus tôt soixante (60) jours et au plus tard soixante-quinze (75) jours après la notification de l'approbation du marché.

Le marché sera attribué par lot en prenant en compte tout rabais éventuel que pourrait proposer le soumissionnaire.

Les variantes seront prises en compte.

La méthodologie pour leur évaluation est définie dans la Section III – Critères d'évaluation et de qualification.

Les ajustements seront calculés en utilisant les critères d'évaluation suivants, choisis parmi ceux indiqués à la Section III, Critères d'évaluation et de qualification :

a) variation par rapport au calendrier de livraison : *Oui*

Un ajustement de 0,5 % du montant du Marché par semaine de retard sera ajouté uniquement pour l'évaluation au montant

de l'offre proposant une livraison après la date au plus tôt de livraison spécifiée dans la section VII : Délai de livraison.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits et Dons de l'AID », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, substantiellement conforme, est évaluée la moins disante, à condition qu'il soit en outre qualifié pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du projet de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique de l'Ouest (Projet REDISSE TOGO), sis au Quartier Souza, Rue de l'OCAM, 9 rue Litimé, derrière Station TOTAL, non loin de ESGIS, Lomé Togo. à l'attention du Coordonnateur du Projet REDISSE, Tél. : (00228) 70 42 08 64, adresse email : awokouf@yahoo.fr, togopasmin2015@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au Secrétariat de la Cellule de Gestion du Projet REDISSE sis à l'adresse indiquée ci-avant.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

i) Capacité financière

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Fournir des états financiers certifiés pour les trois derniers exercices (2015, 2016 et 2017). L'analyse de ces états financiers doit montrer que la situation du soumissionnaire est équilibrée. *Les états financiers devront être certifiés par un expert-comptable ou un comptable agréé.*

- Justifier de facilités de crédit bancaire ou des avoirs liquides couvrant un montant minimum de : *soixante-quinze millions (75.000.000) F CFA.*

ii) Capacité technique et expérience

- Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après : *avoir exécuté au cours des trois (3) dernières années, en tant que fournisseur principal au moins un (1) marché similaire. On entend par marché similaire, un marché de matériels de protection individuelle de montant supérieur ou égal à 150.000.000 F CFA.* Le Soumissionnaire devra joindre à son offre la liste des marchés exécutés et copie de toute preuve (attestation de bonne fin exécution ou procès-verbaux de réception dénués de toutes réserves) montrant qu'il a bien exécuté ledit marché.

iii) Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite que les Fournitures qu'il propose remplissent les conditions d'utilisation suivante :

- **Avoir été commercialisées dans au moins un (1) pays d'Afrique de l'Ouest.**

- **Avoir fonctionné de manière satisfaisante depuis au moins un (1) an dans ce pays d'Afrique de l'Ouest.**

Les pièces administratives et autres critères d'attribution du marché sont contenues dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) qui prime sur le présent avis et seul constitue le document de base dans la passation de ce marché.

Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées localement *ne sera pas* octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA. La méthode de paiement sera l'espèce. Le document d'Appel d'offres sera remis directement après paiement contre un récépissé de retrait.

7. Les offres constituées d'un (1) original et trois (03) copies devront être soumises à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **09 novembre 2018 à 10 h 30 mn, heure GMT.** La soumission des offres par voie électronique *ne sera pas* autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires à l'adresse mentionnée ci-dessous le **09 novembre 2018 à 11 h 00 mn, heure GMT.**

Les offres doivent comprendre « une garantie de soumission » pour un montant de **4 000 000 F CFA.**

La garantie de soumission devra être émise par une banque. Le délai de validité des offres est de cent vingt (120) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : A l'attention de : **M. la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Santé et de la Protection sociale Bureau : Secrétariat de la PRMP, sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant le ministère, couloir en face des escaliers 3^e porte à droite, Téléphone : (+228) 22 2138 01 poste 1048**
Ville : Lomé
Pays : TOGO

avec mention : « Fourniture des équipements de protection individuelle spécifiques pour la DE, la DHAB, les Districts, Régions & niveau central de l'INH. AON N° 011/PPM 2018/ MSPS/CAB/PRMP/RESISSE Togo, à n'ouvrir qu'en séance d'ouverture ».

Lomé, le 08 octobre 2018

La Personne Responsable des Marchés

Mme AKAKPO Midamégbé

REGION MARITIME



Ville de Lomé

LETTRE D'INVITATION**AAOR N° 20/ML/DST/DAM/2018**REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

1. La Mairie de Lomé dispose des fonds propres afin de financer son programme d'équipement en petits matériels et outillage et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition de petits matériels et outillage pour son service technique.

2. La Mairie de Lomé sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivantes : **Petit matériel et outillage pour la DST**

La livraison des fournitures est répartie en deux (02) lots distincts répartis comme suit :

- **LOT N° 1: FOURNITURE DE PETITS MATERIELS ET OUTILLAGE**
- **LOT N° 2: FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUEL (EPI).**

Un candidat peut soumissionner et être attributaire des deux (02) lots. Aucune variante ne pourra être prise en considération.

Le délai de livraison est de deux (02) semaines au plus tôt et un (01) mois au plus tard à la direction des services techniques de la Commune de Lomé.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres restreint tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

Direction des Services Techniques de la Commune de Lomé
851, Avenue de la Présidence
Tél : (+228) 22 21 47 48
B.P. : 326
dstmairielome@yahoo.fr
Lomé-TOGO

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Assistanat Administratif de la Personne Responsable des Marchés Publics
Att : **Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Lomé**
Adresse: **Mairie du 5^e Arrondissement**
Angle rues Alaba & Tamé
B.P. 326 - LOME
Téléphone : 22-20-05-15
Lomé-TOGO

de 07 heures à 12 heures et de 14 heures 30' à 17 heures tous les jours ouvrables.

5. Les exigences en matière de qualification sont :

- * Les conditions légales de l'Entreprise ;
- * la Situation financière de l'Entreprise ;
- * L'expérience de l'Entreprise.

Voir les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) pour les informations détaillées.

6. La présente consultation est adressée aux candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms

figurent ci-après :
Liste des fournisseurs à consulter :

N°	Désignation des candidats	Contacts	E-Mail
01	I PUB Communication et Construction	90 04 82 09	ipubcom2017@gmail.com
02	Bâtiments Concepts Services & Hydraulique (BCSH)	90 19 56 00 / 93 65 38 35	bcshcam@gmail.com
03	Efoua Impacts Service (EIS)	91 75 00 69 / 90 04 82 09	eialinem2g@gmail.com
04	Madje Prestations	70 17 61 07 / 79 83 69 33	mprestationcam@gmail.com
05	Global Services International (GSI)	99 43 23 95 / 22 50 21 95	gai-togo@yahoo.fr

7. Les offres constituées d'un original et de trois (03) copies devront être soumises à l'adresse ci-après :

Assistanat Administratif de la Personne Responsable des Marchés Publics
Att : **Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Lomé**
Adresse: **Mairie du 5^e Arrondissement**
Angle rues Alaba & Tamé
B.P. : 326 - LOME
Téléphone : 22-20-05-15
Lomé - TOGO

au plus tard le **10 Octobre 2018 à 09 heures TU.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission délivrée par une institution bancaire reconnue par l'Etat togolais d'un montant de : **Sept-cent cinquante milles francs CFA (750 000 F CFA)**

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de **cent-vingt jours (120) jours**, à compter de la date limite du dépôt des offres.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **10 Octobre 2018 à 09 heures 30 minutes TU** à l'adresse suivante :

Salle des Délégations
Hôtel de Ville de Lomé
512, Avenue Nicolas Grunitzky
Lomé-TOGO
Tél : (+228) 22 21 26 20

Lomé, le 10 Septembre 2018

La Personne Responsable des Marchés Publics
GBENYEDZI Yawovi Léandre

REGION MARITIME



Ville de Lomé

Avis d'Appel d'Offres Restreint (AAOR)**AAOR N° 22 /ML/DST/DIA/2018**REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

1. La Commune de Lomé dispose des fonds sur le budget communal, afin de financer les travaux de construction des bâtiments communaux, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de construction d'un bureau d'archivage sur le terrain de Tokoin-N'kafu dans la Commune de Lomé.

2. La Commune de Lomé, a l'honneur de vous inviter à prendre part à un Appel d'offres restreint pour : les travaux de terrassement, de béton et béton armé, de maçonnerie, de menuiserie, de revêtement, de peinture, d'électricité, de plomberie sanitaire, de climatisation et de réseaux informatique et téléphonique.

3. L'appel d'offres restreint est en un (01) lot unique.

4. Le délai d'exécution est de six (06) mois.

5. Le présent Appel d'offres a été adressé aux candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

N°	Entreprises	Contact	E-mail
1	NMC-BTP	90 74 81 50 / 97 50 36 19	messanlajoie@gmail.com
2	PACO-BTP	22 57 46 60 / 90 38 25 03	yodonko2010@yahoo.fr
3	HOLY MOUNTAIN	90 15 96 00 / 22 48 15 32	koffisewodo@gmail.com
4	ELCO-BTP	90 24 05 84 / 22 32 72 29	elcobtptogo@yahoo.fr
5	ICONE CONSTRUCTION	90 00 23 65 / 97 16 59 60	Negloroul76@gmail.com
6	GELD	91 68 55 52 / 97 37 60 79	eliadzessi@gmail.com

6. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres restreint tel que défini dans le code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à l'adresse mentionnée ci-après :

Assistanat Administratif de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Lomé
Att : **Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Lomé**

Angle des Rues Alaba et Tamé
Téléphone : 22-20-05-15 **Télécopie : 22-21-54-34**
Lomé - TOGO

Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis main à main. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Assistanat Administratif de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Lomé

Att : **Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Lomé**
Angle des Rues Alaba et Tamé
Téléphone : 22-20-05-15 **Télécopie : 22-21-54-34**
Lomé - TOGO

au plus tard le **12 Octobre 2018 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et trois (3) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant d'un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **12 Octobre 2018 à 9 heures 30 minutes** à l'adresse suivante :

Salle des Délégations Marie SIVOMEY
Hôtel de Ville 508, Avenue Nicolas Grunitzky
B.P. : 326 - LOME
Téléphone : 22-21-26-20 / 22-21-06-25 **Télécopie : 22-21-54-34**
Lomé - TOGO

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations.

Lomé, le 10 Septembre 2018

La Personne Responsable des Marchés Publics
Léandre Yawovi GBENYEDZI



SOCIÉTÉ AÉROPORTUAIRE DE LOMÉ - TOKOIN

Société d'Économie Mixte au Capital de 500 000 000 F CFA - R.C.C.M : 1986 B1604-C.C.A.I.T. 306/86
 BP : 10112 Lomé (Togo) - Tél. : (+228) 22 23 60 60 / 22 23 60 61 / 22 23 67 00 / 22 26 09 20 / 91 00 75 75
 E-mail : infos@salt.tg / secretariat.dgsalt@salt.tg / salttogo1@gmail.com
 Site web : aeroportdelome.com

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 003/2018/AOO/SALT

1. La Société Aéroportuaire de Lomé - Tokoin (SALT) dispose des fonds au titre du budget investissement exercice 2018, afin de financer les travaux d'extension du wifi bagage à l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché qui sera conclu suite au présent Appel d'Offres.
2. La Société Aéroportuaire de Lomé - Tokoin (SALT), sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les travaux d'extension du wifi bagage à l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE). Le présent marché est constitué en un lot unique.
3. Les variantes ne sont pas autorisées conformément à la clause IC 13.1 des données particulières.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Société Aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT) B.P. : 10112 Lomé-Togo, Tél. : (+228) 22 23 67 00, e-mail : salttogo1@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Direction Technique, B.P. : 10112 Lomé-Togo, Tél. : (+228) 22 23 67 18/ 22 23 67 00 de 07 h à 12 h et de 12 h 30 mn à 15 h 30 mn.**
6. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Les conditions légales de l'entreprise ;
 - La situation financière de l'entreprise ;
 - L'expérience de l'entreprise ;
 - La disponibilité, la qualification et l'expérience du personnel de l'entreprise ;
 - La disponibilité du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) F CFA à l'adresse mentionnée ci-après : **Comptabilité de la Direction Générale de la SALT, B.P. : 10112 Lomé-Togo, Tél. : 22 23 67 00 / 22 23 67 14. La méthode de paiement sera au comptant à la Caisse de la comptabilité de la SALT.** Le Dossier d'Appel d'Offres sera adressé en main propre.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Direction Financière de la SALT, B.P. : 10112 Lomé-Togo, Tél : 22 23 67 00/ 22 23 67 14** au plus tard le **vendredi 16 novembre 2018 à 10 h 00 TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Toute soumission par voie électronique ne sera pas autorisée.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission délivrée par une banque ou une institution de microfinance, **d'un montant de quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA.**
10. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de **120 jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **vendredi 16 novembre 2018 à 10 h 30 mn TU** à l'adresse suivante : **Salle de réunion de la Direction Générale de la SALT.**

Lomé, le 11 oct. 2018

Le Représentant de la Personne Responsable des Marchés Publics,

BATANA Essowè

Voir les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) pour les informations détaillées.

Programme des Nations Unies pour le Développement



AVIS DE RECRUTEMENT

Un Consultant National
 Un Consultant International

Pour la réalisation de l'étude de l'écosystème du financement des TPPME au Togo Lomé est la troisième place financière de l'UEMOA (13 banques implantées dont le siège de deux banques panafricaines : EcoBank et Orabank).

Les Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPPME) du Togo connaissent des difficultés classiques pour l'accès au financement.

Le PNUD et le Gouvernement ont identifié la promotion de l'emploi comme un axe d'intervention du Programme de Pays du PNUD pour la période 2019 - 2023. Le PNUD s'inscrit ainsi dans l'accompagnement de la mise en œuvre du Plan National de Développement 2018 - 2022 dont une des priorités de favoriser la création et la viabilité des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises afin que celle-ci contribue à une croissance forte et durable, et créatrice d'emplois décents.

Le financement constituant un des goulots d'étranglement à l'éclosion d'un secteur privé fort, le PNUD se propose de réaliser une étude sur l'écosystème du financement au Togo.

Pour être éligible les consultants doivent :

- Disposer d'un diplôme d'études universitaires de niveau BAC + 5 minimum en économie, banques et finances, organisation du travail et dynamiques des organisations ou toute autre discipline pertinente ;
- Avoir une expérience professionnelle avérée d'au moins cinq (05) ans dans l'accompagnement, la mise en œuvre de politique de l'emploi, la formation professionnelle, la création d'entreprises et l'entrepreneuriat ;
- Avoir des connaissances dans la dynamique entrepreneuriale, le système de financement et d'accompagnement des PME au Togo et dans d'autres pays.

Toutes les autres conditions/exigences de la présente invitation à soumissionner figurent dans les termes de référence disponibles sur le site web du PNUD à l'adresse http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=50472 (National)

http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=50469 (International)

Les propositions doivent être déposées, sous plis fermés au bureau du PNUD au 40, Avenue des Nations Unies ou par email à procurement.tg@undp.org, avec la mention « *Consultant National (ou international) pour la réalisation de l'étude de l'écosystème du financement des TPPME au Togo* » sur le pli fermé déposé ou en objet de l'email, au plus tard le **15 octobre à 17 heures**.



AVIS DE RECRUTEMENT

Consultant pour l'actualisation et l'élaboration des textes régissant la décentralisation au Togo

Dans le cadre de la relance du processus de décentralisation, le gouvernement a mis sur pied en 2014, un comité technique chargé de l'élaboration d'une feuille de route de la décentralisation et sur la tenue des élections locales. Ce comité a été chargé de définir de nouvelles orientations afin de rendre la décentralisation plus réaliste et plus efficace, à partir d'une approche pluraliste, participative et inclusive, à la lumière des réalités politiques et socio-économiques.

Afin de partager et d'approfondir certains points de la feuille de route de la décentralisation et des élections locales, dans un esprit inclusif et participatif, le gouvernement a organisé les 06, 07 et 08 décembre 2016, un atelier national sur la décentralisation.

Ainsi, le Gouvernement à travers le ministère chargé de la Décentralisation a sollicité l'appui du PNUD pour disposer des textes législatifs et réglementaires permettant de régir à la décentralisation. C'est dans ce cadre que sont élaborés les présents termes de référence qui visent l'élaboration et l'actualisation des textes complémentaires sur la décentralisation au Togo.

L'objectif général de cette étude est de doter le Togo de textes législatifs et réglementaires nécessaires à la mise en œuvre efficace du processus de décentralisation.

Objectifs spécifiques

- . Identifier de manière exhaustive les textes législatifs et réglementaires à élaborer et à actualiser sur la base du cadre juridique ;
- . Elaborer et actualiser les projets de textes législatifs et réglementaires retenus par le ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des collectivités locales.

Toutes les autres conditions/exigences de la présente invitation à soumissionner figurent dans les termes de référence disponibles sur le site web du PNUD à l'adresse :

http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=50150

Les propositions doivent être déposées, sous plis fermés au bureau du PNUD au 40, Avenue des Nations Unies ou par email à procurement.tg@undp.org, avec la mention :

« *Consultant pour l'actualisation et l'élaboration des textes régissant la décentralisation au Togo* » sur le pli fermé déposé ou en objet de l'email, au plus tard le **12 octobre 2018 à 17 heures**.

FOOTBALL / 3^E JOURNEE DES ELIMINATOIRES DE LA CAN 2019

Le dernier espoir de relance du Togo face à la Gambie cet après-midi

Les matchs de qualification pour la prochaine Coupe d'Afrique des Nations sont à leur troisième journée sur toute l'étendue du continent. Habitué aux exploits de dernières minutes, le Togo joue son destin dans la suite de la compétition cet après-midi face à la Gambie au Stade Omnisports de Lomé. Lanterne Rouge avec un point, les Eperviers ont, ce soir, la chance de sauver l'horizon 2019 en battant la Gambie dans le duel des derniers. En attendant le coup de sifflet final, le peuple espère et retient son souffle.

La grande messe du football africain tiendra son festival l'année prochaine. Seront de la partie, les équipes qui ont su passer sans encombre les matchs de qualification. Ces éliminatoires réparties en six partitions sont à la troisième journée. Une seule règle, obtenir le maximum de points. Engagé pour cette course à la qualification, le Togo effectue ce soir au stade municipal, sa troisième sortie face à la Gambie.

Dernier de la poule D dans laquelle il est logé en compagnie de la Gambie, troisième avec 1 pt, le Bénin deuxième avec 4 pts et l'Algérie 1^{er} avec 4pts, le Togo a de fortes chances de ne pas faire partie de l'épopée 2019 si une victoire ne sanc-

tionne pas la rencontre d'aujourd'hui. Alors que dans l'autre confrontation du groupe, le Bénin et l'Algérie s'affronte à Alger pour la suprématie dans le groupe D, les Eperviers sauront-ils faire un saut d'orgueil, telle est la grande interrogation de la majorité des togolais.

Habitué des coups d'éclats de dernières minutes, le Togo pourra-t-il compter une fois encore sur la chance pour que la CAN 2019 ne lui soit pas conté, ou encore, devra-t-on espérer que le miracle togolais se produise pour que l'horizon 2019 soit une réalité et non un rêve oublié ? Il n'y aura que quatre-vingt-dix minutes pour mouiller le maillot et redonner de l'espoir et un peu de joie à tous les supporters qui refusent



Les Eperviers bien gonflés en bloc contre les Scorpions de la Gambie cet après-midi.

de croire encore.

La Gambie n'est pas venue à Lomé en victime expiatoire, car ses joueurs ont déjà tenu en échec l'Algérie. Ce qui a eu le mérite de gonfler le moral des Gambiens qui peuvent croire en leur chance. Une seule vic-

toire des Eperviers et les amoureux au cœur meurtri pourront tout oublier du mauvais passé. Pour ce faire, le staff technique devra bien accorder son arc et savoir quelles flèches utilisées pour atteindre l'objectif. Nos ambassadeurs devront

jouer comme si toute leur vie dépendait de l'issue de ce match afin de remporter la victoire et offrir ce sourire à la population.

En contrepartie, c'est une obligation de citoyen d'aller supporter nos Eperviers pour que, comme un seul homme,

le public puisse pousser notre équipe à la victoire. Les prières de toutes les confessions religieuses et croyances sont les bienvenues. Une messe a même été dite hier à la paroisse Christ Rédempteur de Brother Home, mais l'écho chaleureux des voix ainsi que les vibrations positives seront d'une grande aide pour cette rencontre. Alors, armez vos cœurs et sortez massivement supporter Emmanuel Adebayor et ses coéquipiers afin qu'au coup de sifflet final, la victoire soit partagée.

**Clairbonheur
ADJIGNON**

NBA/ TRANSFERT

LeBron James signe chez Los Angeles Lakers

C'est le transfert de l'été sur la planète basketball en Amérique du Nord. LeBron James, superstar de la NBA, a de nouveau quitté les Cleveland Cavaliers pour rejoindre les Los Angeles Lakers. L'ailier arrive comme le Messie au sein d'une franchise historique qui a grand besoin de renaître de ses cendres. Mais James l'annonce lui-même : cela prendra du temps.

La saison 2018-2019 de la NBA, le très célèbre championnat nord-américain de basket, démarre le 16 octobre. Jusqu'en juin prochain, de l'Est à l'Ouest, 30 franchises vont s'affronter dans cette 73^e édition de NBA. Mais avant le début des matchs endiablés, les Los Angeles Lakers ont misé sur du très lourd même. Le King LeBron James a rejoint la prestigieuse franchise californienne.

Début juillet, LeBron a refusé d'activer sa dernière année de contrat avec les Cleveland Cavaliers, son équipe de cœur. Et c'est chez les Lakers qu'il a posé ses valises, avec en fond de nouvelles sommes débouchantes. «LJB», qui aura 34 ans en fin d'année, a paraphé un contrat de quatre ans à 154 millions de dollars...

Ce n'est pas la première fois que le basketteur renverse la table ainsi. En 2010, las de ne rien gagner avec Cleveland, James quittait une

première fois le nid, direction la Floride et le Miami Heat où, au sein d'une franchise de stars, il a fini par triompher enfin en NBA (2012 et 2013). Puis, l'Américain est retourné chez les Cavaliers en Ohio, où il a accompli son rêve en remportant le titre en 2016. Cette année, c'est un nouveau défi monumental qui s'ouvre devant lui.

Première nouveauté : avec les Lakers, il quitte la conférence Est pour celle de l'Ouest, bien plus relevée déjà avec des poids lourds comme les Houston Rockets, le Utah Jazz, l'Oklahoma City Thunder, et bien sûr les Golden State Warriors. Cela promet une pléiade d'affrontements prometteurs avec Donovan Mitchell, Kevin Durant, Stephen Curry, James Harden, Chris Paul...

LeBron James, considéré comme l'égal des plus grands, arrive donc dans la cité des Anges pour redonner aux Lakers

leur éclat passé. Mais il a déjà prévenu tout le monde en conférence de presse : les Californiens ne vont pas retrouver les sommets en un clin d'œil. L'espoir de voir les Lakers bousculer les intouchables Warriors est quasi nul de son propre aveu. « Nous partons de zéro », rappelle-t-il, et « nous devons uniquement nous focaliser sur ce qu'on peut faire mieux jour après jour, et un jour espérons-le, on pourra se retrouver en position de concurrencer Golden State pour le titre. Nous sommes une nouvelle équipe qui essaie juste de s'améliorer », insiste LeBron James, qui portera encore le n° 23 à LA.

Après LeBron James cet été, Magic Johnson a promis une autre star dans un an. Et là, si tout va bien, les Los Angeles Lakers à l'ambition dévorante seront proches de faire leur retour.

(AFP)

ALLEMAGNE/ Ballack estime que Löw aurait dû partir après le Mondial

L'ancien capitaine de l'équipe d'Allemagne Michael Ballack estime que le sélectionneur Joachim Löw aurait dû quitter son poste après la débâcle du Mondial, ce qu'aucune grande figure du football allemand n'avait osé dire aussi clairement depuis fin juin.

«Comme d'autres, j'ai été surpris qu'il conserve son job», a dit hier l'ancien joueur de 42 ans dans une interview au quotidien *Deutsche Welle*, «il était avec l'équipe depuis longtemps et parfois il faut admettre que les choses ne fonctionnent plus».

L'Allemagne a été éliminée au premier tour du Mondial en Russie en juin, mais Löw, en poste depuis 2006, a été reconduit dans ses fonctions jusqu'au Mondial-2022. Samedi, la Mannschaft se déplace à Amsterdam pour jouer contre les Pays-Bas en Ligue des Nations, avant de venir mardi à Paris affronter la France championne du monde.

Löw a été critiqué en Russie pour avoir maintenu sa confiance à sa vieille garde, plutôt que de donner sa chance à une nouvelle génération. «Il n'est pas anormal qu'un coach qui a gagné la Coupe du monde fasse confiance aux joueurs avec qui il a réussi», a reconnu Ballack, «mais c'est la difficulté, il est responsable de cela,

et il devrait être suffisamment professionnel» pour tirer les conséquences de l'échec.

«Le Mondial a été une grosse déception» pour l'Allemagne, poursuit Ballack, «et il y a des raisons à cela. Vous devez les analyser correctement. Il ne suffit pas de dire +nous allons analyser cela+ alors que vous avez déjà pris la décision de garder le coach. Ce n'est pas ça une

vraie analyse».

Ballack, un joueur de caractère, avait parfois eu des relations difficiles avec Löw à l'époque où il était capitaine de l'équipe, entre 2004 et 2010. Löw l'avait finalement écarté définitivement avant le Mondial-2010 en Afrique du Sud où l'Allemagne avait terminé à la troisième place.

(AFP)

Togo Presse

Directeur de Publication
Directeur de la Rédaction
Rédacteur en chef
Secrétaire général de la Rédaction
Actualités nationales et Reportages
Etranger
Sport
Directeur de la Production et de la Qualité
Directeur Commercial

Rémy Banafey ASSIH
Anoumou KATE-AZIAGLO
Kossi N'BOUKE
Essosinam BASSADOU
Komlan Ayodou DENGUEWA
Messan GOLI
Siméon EGBADE
Kokou HOUSSOU
Pizikilé Komi TCHALLA

Edité et imprimé par

La Société Nationale des Editions du Togo (EDITOGO)

Tél. : (EDITOGO) 22-21-37-18 / 22-21-61-08

Fax : (TOGO-PRESSE) 22-22-37-66

1B.P. : 891 Lomé 1 (TOGO) www.togopresse.tg